



**Le Centre
international pour
la prévention de la
criminalité fête son
15^{ème} anniversaire :**

La rétrospective des

15 années d'activités



Copyright CIPC 2009
Rétrospective des 15 années d'activités du CIPC

ISBN : 978-2-921916-64-6

Sous la direction de Valérie Sagant

Préparé par Alexandra dos Reis

En collaboration avec Laura Capobianco, Margaret Shaw et Yann-Cédric Quero



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de la Présidente du Conseil d'administration.....	2
Hommage à Gilbert Bonnemaison	4
Préambule de la Directrice générale	5
1. Bref historique et réflexions sur la création du CIPC	7
2. Le réseau de membres du CIPC.....	33
3. Le CIPC en bref : dates et chiffres importants.....	38
4. Les domaines d'expertise actuels du CIPC.....	48
5. Catalogue des évènements et publications.....	66



Avant-propos de la Présidente du Conseil d'administration du CIPC

Cette publication s'ouvre avec un hommage à Gilbert Bonnemaïson. Alors que nous célébrons le 15^e anniversaire du Centre international pour la prévention de la criminalité, le tribut s'imposait. Gilbert avait mis sa considérable énergie et toute sa chaleur humaine au service de notre organisation. Avec l'équipe des fondateurs, dont vous trouverez des contributions dans les pages suivantes et avec l'appui des gouvernements du Canada, du Québec et de la France, Bonnemaïson avait dégagé des principes et défini des valeurs qui animent toujours l'action du Centre.



Les années écoulées ont mis en lumière l'originalité, la pertinence et l'utilité de la démarche alors adoptée. Il s'agissait, il s'agit toujours, d'offrir aux acteurs de la prévention de la criminalité un lieu de rencontre au niveau international, d'échange d'informations et d'expériences, de défense et de promotion du concept de prévention de la criminalité, d'exploration de voies nouvelles dans cette perspective. Au carrefour de la théorie, de la pratique, de la réflexion commune, le Centre a permis d'organiser la coopération internationale dans notre domaine et de développer notre expertise, nourrie par ces échanges.

Gilbert Bonnemaïson, fut le premier Président du CIPC. J'ai eu l'honneur de succéder à Myriam Ezratty. Je suis fière du bilan du Cipc. Il a fallu tout au long de ces quinze années trouver les moyens matériels, financiers et humains de notre action, mobiliser les acteurs, intéresser les organisations nationales à notre contribution, établir une collaboration utile avec les organisations internationales, stimuler les autorités publiques, les décideurs. Je veux ici rendre hommage aux premières équipes et y associer celles qui leur ont succédé à mes côtés, Daniel Sansfaçon, qui a guidé mes premiers pas et Valérie Sagant, Directrice générale de toute grande qualité.

Nous avons naturellement engagé de nouvelles initiatives au cours de ces dernières années. Nous avons poursuivi l'ouverture géographique du centre, notamment en direction de l'Amérique latine. Nous avons publié divers rapports et études, dont l'important Rapport international sur la prévention du crime et la sécurité quotidienne. Nous avons contribué à la création de l'observatoire international de la prévention. Vous trouverez dans cette publication le point sur ces efforts.

Restent des problèmes que mes prédécesseurs avaient rencontrés et d'abord le souci de pérenniser les moyens de notre action. Le CIPC n'a jamais connu le confort de rentrées régulières et assurées. Année après année, nous sommes obligés de chercher, de solliciter, de trouver les ressources nécessaires à la poursuite de notre action. C'est là un défi permanent, une fragilité que nous cherchons sans relâche à réduire.

Avec le recul que me donnent ces cinq années de présidence et dans la trace ouverte par mes prédécesseurs, je me dois de saluer le formidable engagement de tous ceux qui ont porté une véritable ambition pour notre organisation et les idées qu'elle défend. Je pense à tous nos Membres mais encore au Conseil d'administration et à son exécutif, au Conseil consultatif et d'orientation des gouvernements, au Comité scientifique, à la ville de Montréal qui nous a accueilli aux nombreux contributeurs extérieurs qui, par leur participation à nos activités, ont enrichi notre réflexion et aiguillonné notre action, et, enfin, à nos excellents collaborateurs.

A tous, je veux dire un grand merci.

Raymonde Dury



Myriam Ezratty, Présidente du CIPC (1999 – 2004)

Lauréate de faculté de droit, Madame Myriam Ezratty devient magistrate en 1953. Sa première affectation comme juge « à tout faire » sera Lunéville. Mais son parcours l'entraîne jusqu'à la Chancellerie (Ministère de la justice) où elle participe à la réforme du secteur judiciaire. En 1974, elle rejoint le cabinet de Simone Veil, Ministre de la Santé. En 1981, elle devient directrice de l'Éducation Surveillée, qu'elle quitte en 1983 lorsque Robert Badinter lui demande de diriger l'Administration pénitentiaire. Elle quitte cette fonction en 1986 pour reprendre ses activités de magistrate en qualité de Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris de 1988 à 1996, date de son départ en retraite. Mme Myriam Ezratty préside le Conseil d'administration du CIPC de 1999 à 2004, toujours animée à mener « une action sociale positive et utile pour parvenir à aider un monde très cruel pour beaucoup de gens ».



GOUVERNANCE 2009

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Raymonde Dury, Présidente, CIPC
Marie-Josée Bonin, Direction de la diversité sociale
Vincenzo Castelli, Onlus Nova, Italie
Claude Dauphin, Ville de Montréal,
Québec, Canada
Barbara Holtmann, *Council for Scientific
and Industrial Research (CSIR)*,
Afrique du Sud
Thierry Lelay, Ville de Paris, France
Michael Mann, *Canadian Association of Chiefs of
Police*
Michel Marcus, Forum européen pour la sécurité
urbaine
Erich Marks, German Congress on Crime Prevention,
Allemagne
Andrew Paterson, *Australian Crime
Prevention Council (ACPC)*

COMITÉ CONSULTATIF D'ORIENTATION

Centre National de la Prévention du Crime,
Ministère de la Sécurité Publique, Canada
Consejo Nacional de Seguridad Pública,
El Salvador
Secretariat for Citizen Security, Querétaro,
Mexique
National Criminal Policy Directorate, Argentine
Criminal Justice Division, Australie
Citizen Security Division, Chili
Secrétariat Général du Comité Interministériel
des Villes (SG.DIV), France
National Police Directorate, Norvège
Ministère de la Sécurité publique, Québec
South African Police Service (SAPS),
Afrique du Sud



Gilbert Bonnemaïson, Président fondateur du CIPC

Au nom de toute l'équipe du Centre international pour la prévention de la criminalité, nous sommes fiers d'avoir eu comme premier Président M. Bonnemaïson de 1994 à 1999 et tenons à saluer le rôle central qu'il a joué dans la création de notre organisation.

Depuis, le CIPC continue sur la voie qu'il nous a tracée : l'importance du rôle des villes en prévention du crime, le développement des partenariats, l'amélioration des connaissances et de la communication, le développement social et l'intégration de tous dans nos sociétés sont, entre autres, des principes qui restent importants pour le CIPC et pour beaucoup d'autres.

Son approche humaine, réaliste et ambitieuse à la fois a permis de mettre en lumière le rôle premier des communautés locales et de jeter des ponts entre les deux cotés de l'Atlantique et bien au-delà. Il était un guide dont le travail porte ses fruits, encore aujourd'hui et sûrement demain, dans de nombreux pays.





Préambule de la Directrice générale, Valérie Sagant



En 15 ans, le CIPC s'est considérablement développé, ses ressources et son équipe ont progressé, et ses productions ont augmenté dans des proportions importantes. Le Centre a également étendu son champ d'action à de nouvelles aires géographiques, il a augmenté et diversifié le nombre de ses membres et intervient désormais auprès de nombreuses agences onusiennes, banques de développement et autres instances internationales avec des compétences d'expertise reconnues. Pourtant, le CIPC est demeurée une petite ONG internationale à la santé financière fragile soumise aux aléas budgétaires. Dans ces conditions, son développement peut être considéré comme une réussite, certainement attribuable à la qualité des hommes et des femmes qui le composent, l'animent ou le soutiennent, mais certainement aussi parce que le Centre répond à des besoins encore peu comblés sur la scène internationale.

La prévention de la criminalité comme politique publique, tout comme discipline scientifique est très récente. Lorsqu'elle est réellement mise en œuvre, l'approche préventive a déjà pu démontrer son efficacité et sa pertinence. Pour autant, la prévention reste souvent imprécise dans son contenu et ses modalités. C'est pourquoi, en offrant un lieu de connaissances et de débats, le CIPC permet d'approfondir et de préciser le concept de prévention. L'originalité de la démarche partenariale, « intégrée » et globale, transversale et pluridisciplinaire se consolide et s'enrichit des échanges suscités ou organisés par le Centre. La constitution d'une colonne vertébrale de la prévention favorise l'apparition et la progression de métiers nouveaux – particulièrement dans les domaines de la médiation et la résolution des conflits ou de la coordination locale – de même que les évolutions des métiers plus anciens – policier, travailleur social, juge, éducateur...

Au fil des années le Centre a permis de constituer un corpus de références solides et accessibles à l'échelle internationale. Dès sa création, le CIPC s'est attaché à réunir et diffuser les pratiques les plus inspirantes. Par la suite, il a proposé des analyses comparées de ces initiatives et stratégies, ainsi qu'une analyse de tendances internationales en prévention et sécurité quotidienne. Aujourd'hui, nous nous efforçons de construire un ensemble d'indicateurs permettant d'examiner plus finement ces évolutions dans le monde. Ce corpus de références s'avère indispensable dans un environnement qui tend trop facilement vers les réponses les plus répressives. Il permet de valoriser et soutenir les initiatives entreprises par des acteurs parfois isolés et d'assurer leur reconnaissance. Le CIPC s'efforce de démontrer que « la prévention, ça marche ! ». Cet effort ne doit pas être relâché, et le Centre pourrait envisager aujourd'hui de s'engager dans un processus de certification des stratégies de prévention qui viendrait conférer aux autorités locales, régionales ou nationales une assise plus solide à leurs politiques publiques.



Un tel organisme était et demeure indispensable à l'échelle internationale car les bonnes idées sont partout et les 15 années d'expérience du centre ont montré combien les pays en proie aux difficultés les plus fortes, comme par exemple l'Afrique du sud, le Salvador ou le Brésil, ont fait preuve d'énergie et d'imagination dans leurs approches de la criminalité. Les sources d'inspiration sont multiples qu'il s'agisse de la politique nationale d'un pays comme la Norvège soucieux de promouvoir une approche humaine, ou de l'ingéniosité d'une stratégie locale d'une municipalité du Chili ou du Sénégal désireuse de croiser localement l'action de la Ville avec celle de la Police ou encore de l'action d'une Province comme le Québec assurant l'évaluation de ses dispositifs de prévention. La comparaison internationale favorise l'identification des « conditions gagnantes » de la prévention. Dans toutes les circonstances et sous toutes les latitudes, l'analyse des réussites a montré l'efficacité du partenariat local- dans une commune française comme dans les favelas brésiliennes. Il en est de même de la méthode en trois temps : diagnostic - plan d'action - évaluation. À l'appui de cette méthode, différents outils ont été développés dont par exemple les marches exploratoires visant à renforcer la sécurité des femmes. Elles sont mises en oeuvre au Canada comme au Mexique ou en France. Les observatoires de la criminalité comme instrument de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information ont largement prouvé leur pertinence dans des contextes aussi différents que celui des villes colombiennes -pionnières en la matière - ou des pays d'Amérique centrale, d'Europe ou d'Afrique.

L'échange d'informations et d'analyses, les rencontres et les débats, la création d'outils de mise en œuvre des politiques de prévention et le soutien aux professionnels du champ sont loin d'être encore suffisants à l'échelle internationale aujourd'hui. Le CIPC a donc un bel avenir devant lui.

Valérie Sagant



1. Bref historique et réflexions sur la création du CIPC



Origines

Le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) a été créé en 1994 suite aux appels à l'action provenant des autorités locales.

Évènements clés ayant conduit à la création du CIPC :

- ❖ Une rencontre tenue à Strasbourg (France) en 1986 à l'initiative du Conseil de l'Europe a traité du rôle des politiques locales dans la gestion de la violence urbaine et de l'insécurité. Suit en 1987, à Barcelone une conférence sur la réduction de l'insécurité urbaine qui donne lieu à la création du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine. La Déclaration finale de cette conférence souligne l'importance de "faciliter l'échange d'informations sur la prévention de la délinquance".
- ❖ En 1989, se tient à Montréal (Canada) la Première conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain, organisée par des associations de villes dont la Fédération canadiennes des municipalités (FCM), la United States Conference of Mayors et le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (FESU). La Déclaration finale note qu'il "conviendra de rechercher les modalités permettant de poursuivre de façon permanente les échanges d'informations engagés à Montréal".
- ❖ En 1990, la Communauté urbaine de Montréal (CUM), avec le soutien d'associations de villes, élabore le projet d'établir à Montréal un organisme international favorisant les échanges et la coopération technique entre autorités locales pour rendre les villes plus sûres. Cette proposition a été soumise aux participants à la Conférence de Paris.
- ❖ En 1991, la Déclaration finale de la Deuxième conférence internationale sur la sécurité, les drogues et la prévention de la délinquance en milieu urbain tenue à Paris invite "les pays développés à s'associer pour la création d'un centre international pour la prévention de la délinquance, en accord avec les objectifs des Nations Unies, qui pourra s'affilier à celles-ci".
- ❖ La rencontre ministérielle de Versailles en 1991, chargée d'élaborer un Programme des Nations Unies efficace en matière de prévention du crime et de justice pénale, "accueille avec satisfaction la proposition adoptée par la Conférence de Paris prônant la création d'un centre international pour la prévention du crime".



- ❖ En 1992, un groupe de travail international *ad hoc* comprenant des représentants de divers pays, des associations de villes, des instituts des Nations Unies et des organismes et des experts en prévention s'est réuni à Montréal (Canada) pour discuter de la mission, de l'organisation et des activités du futur Centre.
- ❖ En 1993, les gouvernements du Canada, de France et du Québec adoptaient une déclaration relative à la création à Montréal du Centre international pour la prévention de la criminalité et, avec la CUM, la FMC et le FESU ainsi que la Société du centre de conférences internationales de Montréal, convenaient d'en former le Conseil constituant.



Réflexions sur la Création du CIPC

Nous avons demandé aux personnes qui ont joué un rôle important dans la création du CIPC de partager leurs souvenirs et leurs réflexions sur le Centre en les invitant à évoquer leur rôle dans la création du CIPC, à nous confier une anecdote qui illustre le climat et les préoccupations qui ont mené à la création du Centre, à exposer les principaux objectifs du CIPC au moment de sa création, et enfin à formuler des recommandations sur les priorités pour les 5 à 10 prochaines années.

Nous avons également demandé aux gouvernements fondateurs du CIPC, à savoir le Canada, la France et le Québec, ainsi qu'aux gouvernements actuellement membres, d'évoquer les raisons de leur adhésion au CIPC et de leur engagement et soutien indéfectible au Centre.

Voici les réponses que nous avons reçues.

Par ordre alphabétique

JACK CALHOUN

Ancien président et chef de direction du
National Crime Prevention Council des États-Unis
Ancien vice-président du CIPC

Mon rôle personnel

À titre de président et chef de direction du Conseil de sécurité nationale des États-Unis, j'ai participé en tant que représentant des États-Unis dès la première conférence du CIPC qui s'est déroulée, si je me souviens bien, à Paris. J'ai présenté aux participants ce que nous voulions accomplir aux États-Unis, notre souhait d'explorer de nouvelles voies. Déjà familiarisé à l'essence de la philosophie de Bonnemaïson, j'avais la certitude que ne je serai pas une voix isolée, que j'apprendrai beaucoup et que je rapporterai de France et du CIPC idées et soutien.



Pour dire la vérité, je me sentais bien seul : les États-Unis avaient investi dans une politique répressive écrasante contre la criminalité, ayant donné naissance à une manie outrageusement dispendieuse d'édification de prisons. Cette politique a conduit à l'incarcération notamment des jeunes hommes de couleur ainsi qu'au déchirement des communautés. Le fossé entre les forces policières et les collectivités qu'elles avaient fait le serment de protéger, s'est approfondi. Au même moment, les notions définies par mon agence en matière de prévention du crime évoluaient d'une communauté sûre et « attentive » ou sûre et « dynamique », vers « l'arrêt de la criminalité et la genèse de communautés ne produisant pas de crime. »



J'ai débuté ma carrière en tant qu'acteur communautaire, pour ensuite œuvrer au développement communautaire puis au développement de la jeunesse, de l'emploi, de la diversité et de la justice restauratrice (je l'avais nommée « justice réconciliatrice », car je crois que le mot « restauratrice » n'existait pas alors). Par la suite, j'ai été nommé Commissaire des services de la jeunesse pour l'État du Massachusetts puis, le Président Carter m'a nommé Commissaire de l'Administration pour les enfants, la jeunesse et les familles, le poste le plus élevé du pays en matière de politiques pour les enfants.

Je n'exhibe pas mes titres afin de me vanter, mais afin d'exprimer un sentiment de solitude. La définition de la prévention du crime en Amérique correspondait initialement à la protection des personnes et des biens. De bonnes notions, quoiqu'elles ne prennent pas en considération le contexte quotidien dans lequel nous évoluons en tant qu'individus, et la nécessité d'avoir une communauté bien portante et rassurante où l'on peut en toute quiétude déverrouiller nos portes pour nous rendre au travail, emmener nos enfants à l'école, marcher dans un parc ou faire nos courses.

Lorsque j'ai entendu parler de Bonnemaison - maire et Président de l'Association des maires de France - et que je me suis renseigné sur son approche urbaine globale, j'ai su que j'avais trouvé une âme sœur, quelqu'un qui avait écrit la musique sur laquelle il m'appartenait d'écrire les paroles et de chanter.

Aux débuts du CIPC, j'étais à la tête d'une organisation de 10 municipalités (en fait 10 quartiers) qui s'appelaient « Community Responses to Drug Abuse ». La question qui se posait, était : comment pouvons-nous mettre fin au crime ET reconstruire une communauté dans les endroits criminogènes que les habitants, trop défavorisés, ne peuvent quitter ? Peu après, j'organisais et dirigeais le 7-City Texas Community Action Project qui prit de l'expansion grâce à l'administration Clinton et qui compta 32 villes à l'échelle nationale.

Au même moment, j'avais lancé « Youth as Resources ». Une initiative qui incitait les jeunes à retrousser leurs manches et à participer à la résolution des problèmes sociaux pressants.

Le CIPC fut pour moi une source continue de soutien (et de confirmation) dans les choix que j'ai fait au NCPC, même si dans mon pays, j'allais à contre-courant.

C'était peut-être une thérapie de groupe de haut niveau, mais nous pensions être sur la bonne voie, même si nous n'avions pas toujours le sentiment d'être soutenus chez nous. Malgré tout, je peux affirmer qu'après 20 ans, la notion de prévention du crime a grandement évolué aux États-Unis. À l'aide des expériences de la France, nous avons ouvert la voie à une ère nouvelle : les policiers ont reconnu qu'ils ne pouvaient harceler systématiquement les contrevenants dans le but de les dissuader ; les communautés et les services sociaux ont été reconnus comme essentiels (et pas seulement « gentils ») ; les partenaires et la jeunesse sont de moins en moins perçus comme l'origine des problèmes et davantage comme une partie essentielle de la solution. On pourrait lire sur le « bumper sticker » : « Problématiques claires, soutien clair. »



Cependant, malgré une tendance à reconnaître d'un point de vue de la rhétorique que la prévention du crime doit se baser sur une approche globale, pluridisciplinaire et qui implique tous les secteurs-clés d'une communauté, et que bien des municipalités se soient jointes à nos rangs, il reste que l'Amérique s'en remet encore et toujours à l'incarcération.

Climat et anecdotes

Mes premiers souvenirs? La plupart se retrouvent parmi l'extraordinaire « Rétrospective » de Nigel Whiskin : l'énergie incroyable d'Irvin Waller ainsi que les découvertes qu'il a fait sous notre nez (les réussites de Bonnemaison) autant que dans la stratosphère (il y a un tribunal tribal quelque part); les prophéties de malheur de Michel Marcus; l'habileté indomptable de Claude Vézina à tisser des liens et à les concrétiser; la compréhension de la culture de la rue de Nigel, ainsi que ses soudains éclats shakespeariens; la facilité de Laura Waxman à se lier aux maires américains; mon impatience devant les feuilles blanches (ma capacité d'attention est toute américaine) et mon empressement à faire entendre le gospel de Bonnemaison au Président Clinton et au ministre de la Justice Reno (ce que j'ai fait).

Les objectifs initiaux

La première et inébranlable pierre angulaire du CIPC a été de collecter les meilleures pratiques éprouvées, ou du moins les plus prometteuses, de même que de trouver les moyens de diffuser cette information.

Le futur du CIPC ?

- *Nous devons nous montrer persuasifs dans la présentation de notre projet afin d'emporter le soutien de nos politiques et de recevoir du financement (par exemple, à Oakland dans l'État de Californie, un prélèvement d'impôts a été proposé. Présenté sous le nom de «prévention», cette proposition ne remporta aucun succès. Présentée sous le nom d'«application de la loi», elle resta sans résultats, mais présentée à titre de « mesures de sécurité publique » en y ajoutant une part des revenus versés à la police et au service de sécurité incendie et de la prévention, elle fut adoptée.*
- *Découvrir des moyens de générer et mobiliser des partenariats avec les communautés les plus atteintes par la criminalité, celles qui sont exclues du contrat social : les populations les plus défavorisées qui n'ont plus confiance dans le système et qui vivent dans un climat de peur.*
- *Insérer la prévention de la criminalité dans une approche plus large de « communautés bien portantes » (valoriser par exemple, les bonnes relations entre parents et enfants, le soutien aux familles, les programmes après-classe, les créations d'emplois ainsi que l'aide aux victimes ou même aux agresseurs). Cette approche devant être autant préconisée par les services sociaux que par les services policiers.*



MICHEL MARCUS

Délégué général du Forum européen pour
la sécurité urbaine (FESU)
Vice-président du CIPC



G. Bonnemaïson était en charge, dans les années 80, de la politique de prévention en France ; je l'accompagnais dans sa démarche et lui faisais valoir que le développement des relations internationales en la matière était indispensable pour convaincre l'opinion publique et les responsables politiques de la pertinence de ce type de politique. Ailleurs, la politique de prévention existait, nous devions nous en inspirer et surtout au fur et à mesure que nous développions notre politique, nous devions la faire connaître à l'étranger. A cette époque, l'influence des États-Unis était déjà importante et cette importance valorisait une approche très répressive dont la droite française se faisait la porte parole. Le Ministre de la Justice voulait implanter en France les systèmes des peines planchers au motif que les juges ne lui apparaissaient pas suffisamment répressifs. Il avait été mis en échec mais nous voulions montrer qu'il existait autre chose que ce modèle. Nous voulions changer les textes internationaux, notamment ceux des Nations Unies, pour obliger les législations internes à en tenir compte et éviter ainsi des retours en arrière dans les législations internes. Gilbert Bonnemaïson fut largement convaincu par le sens de la démarche, d'autant plus que l'abolition de la peine de mort en France qu'il avait voté comme parlementaire, restait un exemple de cette nécessité de rechercher l'appui d'un texte européen, en l'occurrence la convention européenne des Droits de l'Homme, pour empêcher un retour en arrière. C'est ainsi que nous entreprîmes une série de démarches diplomatiques visant à changer le contenu des conventions internationales. Cela entraîna notre participation aux Congrès des Nations Unies, notamment de La Havane, et surtout l'organisation d'un Congrès exceptionnel des Nations Unies à Paris en 1991. A cette occasion, nous constatâmes qu'il n'existait aucun organe spécialisé au sein des Nations Unies capables de porter l'idée de la prévention à travers le rôle des villes. Mais surtout, il apparaissait important que les principaux pays qui étaient en pointe dans la question de la prévention et qui disposaient d'une capacité d'influence importante au sein de la communauté internationale se réunissent au sein d'une instance pour établir les principes d'une politique en adéquation avec un développement respectueux des droits et libertés. Le dialogue Europe-Nord Amérique nous apparaissait capital.

C'est ainsi qu'est née l'idée du CIPC. Les relations entre la France et le Canada sont anciennes et ne se sont pas cantonnées à des relations d'État à État. Des villes ont passé des accords de coopération. Ainsi, en fut-il de la ville de Winnipeg et de celle d'Epina y /S/Seine. Cet accord entraîna une série de visites réciproques et donna l'idée à Gilbert Bonnemaïson d'aborder les questions de prévention et de sécurité avec ses amis canadiens. Gilbert Bonnemaïson mit à profit ses contacts et leur proposa d'être les intermédiaires de ce dialogue nécessaire entre l'Europe et le Continent Nord Américain. L'accord fut vite trouvé d'établir cette institution à Montréal. L'artisan de cet établissement fut Michel Hamelin, président de la Communauté urbaine de Montréal, homme de qualité et de fidélité, qui fut un formidable négociateur, conseiller de ce dialogue.



C'est ainsi que le Centre international pour la prévention de la criminalité s'est établi à Montréal. L'idée qui présida à sa constitution était hors norme. Le Centre se voulait représentatif du partenariat existant dans les villes mettant en œuvre les politiques partenariales de prévention. L'ambition était de réunir les États, les villes, des représentants de la société civile et des chercheurs. L'institution devait être dirigé par les ONG, jugées plus dynamiques, mais financée par les États. Ce rassemblement était totalement incongru dans les schémas de la diplomatie internationale. Mais, Bonnemaïson avait déjà bouleversé la scène administrative française en imposant un Conseil National de prévention fonctionnant dans un partenariat étroit entre les élus locaux, l'ensemble des ministères et le secteur associatif. Il s'accrocha à son idée, séduisit quelques diplomates de nationalités différentes. La discussion sur les statuts fut longue, les cultures juridiques se sont confrontées au prix d'un grand pragmatisme. Il fut un temps question de créer une fondation permettant de recueillir des fonds publics et privés. ; De nombreux contacts furent établis, notamment avec des Fondations japonaises. Jusqu'à son retrait de la vie politique en France, Gilbert Bonnemaïson en fut le Président. Il ne comprenait aucune langue étrangère, mais il n'était étranger à rien ; ses dialogues avec « l'ami américain » Jack Calhoun et l'étrange anglais toujours au rendez vous de l'*understatement*, Nigel Whiskin étaient ceux des corps et des gestes. Les trois personnages s'étaient jaugés, reconnus ; ils s'irritaient ; Gilbert Bonnemaïson avait une lenteur dans les propos aux antipodes des habitudes managériales anglo saxonnes. Ils s'estimaient, convaincus que l'internationalisme leur apportait la respiration nécessaire à leurs actions nationales.

Les USA, UK, FR, Canada, Québec, Australie, Belgique furent au rendez vous, permettant d'espérer une croissance couvrant les différentes parties du monde. Cela n'a pas été tenu complètement.

Il est souhaitable que les USA et la Grande Bretagne rejoignent à nouveau le CIPC. Mais ce n'est plus seulement pour mener un dialogue entre les deux rives de l'Atlantique, mais aussi pour diffuser dans le monde entier cette idée de la prévention. Car, la prévention est toujours une idée neuve !

Avec Gilbert, nous avons créé aussi le Forum européen pour la sécurité urbaine pour accompagner la naissance de l'Union Européenne. Et le Forum est devenu naturellement, membre du CIPC. Cette participation est précieuse et fragile. Il faut tant d'effort pour créer une institution internationale ! Vaincre tant d'égoïsmes nationaux, tant d'ego envahissants et superficiels ! Et, surtout, la prévention est encore à conquérir ; comment convaincre les Autorités publiques de la pertinence de la prévention dans le cadre du développement durable ? Le CIPC est mis en demeure d'inventer de nouvelles formes de communication, d'inventer de nouveaux messages pour que la planète soit autre chose qu'une terre de prisons.



CLAUDE VÉZINA

Directeur général adjoint du CIPC (1994 - 2001)

LE CIPC : LES ORIGINES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La création du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) en 1994 a été l'aboutissement d'un processus qui s'est échelonné sur plus de cinq ans. Au cours de cette période, une coalition et un momentum entre différents acteurs de la prévention à travers le monde se sont graduellement développés et ont permis de concrétiser une volonté partagée de se doter de cet outil de partage des connaissances et de coopération. Vous me permettrez de revenir sur certains jalons qui ont marqué cette démarche et qui ont rendu possible son aboutissement.



Il ne fait aucun doute que la Première Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain tenue à Montréal en octobre 1989 a été l'élément déclencheur de cette démarche. La conférence, il est bon de le rappeler, a été organisée par trois organisations de villes : la Conférence des Maires des États-Unis, la Fédération canadienne des municipalités et le Forum européen pour la sécurité urbaine. La Communauté urbaine de Montréal en a été l'hôte. Près d'une quarantaine de partenaires (ministères, instituts spécialisés, organisations policières, organismes voués à la prévention) se sont associés à sa préparation et à son déroulement.

L'idée de cette conférence était celle de Gilbert Bonnemaïson qui voulait établir un pont entre l'Europe et l'Amérique du Nord pour débattre des enjeux et des stratégies d'action en matière de sécurité urbaine et de prévention. Elle a permis de faire se rencontrer les forces vives qui étaient à l'oeuvre dans différents pays afin de trouver une nouvelle voie pour rendre les villes et les collectivités plus sûres. La conférence a été notamment l'occasion de voir émerger de façon plus claire la notion de « sécurité urbaine » qui fait appel, au-delà du rôle traditionnel du système de justice pénal, à un vaste ensemble d'expertises et de ressources pour créer cette sécurité au quotidien et pour l'inscrire dans la durée.

La Déclaration finale adoptée lors de la clôture de la conférence a eu un retentissement certain, ses principes de base se voyant confirmés l'année suivante au 8e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants tenu à La Havane, grâce notamment aux efforts des gouvernements de la France et du Canada. Dans cette foulée, le Conseil économique et social des Nations Unies a également adopté en 1995 des Orientations pour la coopération et l'assistance technique dans le domaine de la prévention de la délinquance urbaine.

La Déclaration souhaitait que se poursuivent sur une base continue l'échange d'information amorcé lors de la conférence. C'est à partir de cette perspective que la réflexion s'est approfondie. J'étais à l'époque conseiller technique auprès du Président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Michel Hamelin. La CUM a accepté d'être pendant les deux années suivantes le coordonnateur de cette démarche avec l'appui d'Irvin Waller et avec l'inspiration et le leadership notamment de Gilbert, Jack



Calhoun, Laura Waxman, Michel Marcus et Nigel Whiskin. Cette énergie rassemblée a permis de préparer et de soumettre formellement une proposition en vue de la création du CIPC lors de la deuxième conférence internationale qui a eu lieu à Paris en 1991. Le soutien des élu-e-s de la CUM (Ville de Montréal et municipalités de banlieue) a été un élément clé à cet égard.

Les trois années suivantes ont été consacrées à réunir les conditions pour effectivement permettre le démarrage du CIPC. À savoir, définir de façon précise sa mission, ses statuts, son mode d'organisation et sa gouvernance. Créer une organisation internationale non gouvernementale est une tâche complexe qui nécessite détermination et flexibilité. Soulignons que l'engagement des gouvernements du Canada, de la France et du Québec a été déterminant ainsi que l'appui des membres fondateurs (associations de villes et organisations de prévention) et de la Société du centre de conférences internationales de Montréal (devenu depuis Montréal International). En 1993, un Conseil constituant réunissant les acteurs clés a été mis sur pied afin de compléter les étapes finales qui ont mené à l'incorporation et au lancement du CIPC.

L'objectif central du CIPC a été dès le départ d'être un carrefour international d'échange et de coopération en matière de sécurité et de prévention de la criminalité. Deux axes se sont rapidement définis : d'une part, l'analyse comparative des enjeux, politiques et programmes de prévention et l'enrichissement des connaissances à cet égard et, d'autre part la coopération technique et le partage des expertises. Après 15 ans, le CIPC peut se féliciter d'un solide bilan de réalisation et d'initiatives.

Quels sont les défis qui se posent pour l'avenir? J'aimerais en évoquer trois qui sont dans une grande mesure interreliés et qui pourraient avoir une incidence sur l'action future du CIPC et sur ses priorités.

1. L'importance de promouvoir une approche intégrée en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité et d'éviter la fragmentation et la dispersion des actions.

La prévention peut être perçue comme une série d'interventions ou d'approches spécialisées (design urbain sécuritaire, police de proximité, inclusion sociale et économique, sécurité des femmes, des jeunes et des aîné-e-s, promotion des valeurs de paix et de sécurité, réinsertion des contrevenants, etc.) dont la cohérence et la portée d'ensemble ne sont pas toujours évidentes. Il faut continuer de promouvoir une approche intégrée et équilibrée faisant appel à un continuum d'actions diversifiées dans le cadre des programmes municipaux, régionaux et nationaux. À titre d'exemple, une ville sûre sera le résultat d'un aménagement sécuritaire, d'une stratégie de développement social et de lutte contre l'exclusion, de mécanismes de gouvernance et de participation citoyenne, de mesures de contrôle et répression « intelligentes » comme aurait dit Gilbert Bonnemaison.



2. La nécessité de partager davantage de façon interactive les connaissances acquises et l'expertise développée avec les décideurs et les acteurs du terrain.

Le développement fulgurant de l'Internet a peut-être créé l'illusion qu'un accès facilité à de l'information était suffisant pour outiller adéquatement les élus, les gestionnaires et les intervenants dans différents milieux. Au-delà de cet accès à une masse croissante de données, il faut porter une attention plus grande aux processus qui permettent d'interagir et d'apporter une assistance technique directe aux acteurs dans leur milieu. Il faut que les intervenants s'approprient et débattent de l'information et de l'expertise à leur disposition. Il s'agit donc ici de sensibilisation, de formation, d'appui technique, de développement des capacités et de transfert effectif des connaissances, en mettant à contribution bien sûr le potentiel des nouvelles technologies de l'information.

3. Le développement du potentiel de la coopération internationale en matière de sécurité et de prévention.

L'expertise réunie autour du CIPC et de ses réseaux est impressionnante. Je crois toutefois qu'elle pourrait davantage être mise à contribution dans le cadre de programmes et de projets de coopération internationale. Le CIPC pourrait être le catalyseur permettant de réunir les personnes clés détenant, au sein de différentes organisations, cette expertise et ce savoir-faire dans le cadre d'équipes multidisciplinaires de coopération internationale. Une telle approche est complexe et pose de véritables défis aux plans du montage de ces équipes, de la formulation des projets et de la recherche des financements nationaux et internationaux. Toutefois son potentiel est bien réel : expertises de pointe complémentaires venant des pays du nord et du sud, portée accrue des programmes d'intervention, approches multiculturelles, possibilités d'innover, enrichissement des perspectives et des connaissances, etc...

Longue vie au CIPC et amitiés à ses partenaires anciens et nouveaux!

IRVIN WALLER

Directeur fondateur du CIPC (1994 - 2000)

En 1983, j'ai rédigé la brochure Crime Prevention through Social Development qui relatait des progrès excitants en France, inspirés par Gilbert Bonnemaïson, le maire d'Épinay-sur-Seine. En 1986, la division de la gouvernance locale du Conseil de l'Europe avait organisé une conférence qui s'est tenue à Strasbourg et qui abordait son rôle en prévention du crime. C'est là que j'ai fait la connaissance de Gilbert Bonnemaïson. Lors de mon séjour en France, j'ai rencontré plusieurs de ses partenaires qui sont devenus des collaborateurs et des soutiens à long terme, tels que Claudine Bansept, Marie-Pierre de Liège, Michel Marcus ou Philippe Yvin.



En 1987, la division de la gouvernance locale du Conseil de l'Europe a organisé à Barcelone une conférence pour 800 maires et partenaires, intéressés à la sécurité en milieu urbain. C'est pendant cet événement que Bonnemaïson a lancé le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine et que j'en suis devenu le conseiller scientifique. C'est lors de cette rencontre que les premières propositions de créer un organisme international pour la prévention du crime ont été adoptées.

En 1989, Bonnemaïson et moi furent le pivot essentiel du rassemblement des maires des grandes villes américaines (The United States Conference of Mayors), des dirigeants de gouvernements locaux européens (Forum Européen pour la sécurité urbaine) ainsi que des dirigeants municipaux canadiens (Fédération canadienne des municipalités) afin d'organiser la première conférence Européenne et Nord Américaine sur le thème de la Sécurité urbaine et de la prévention du crime. Cette rencontre a eu lieu à Montréal et a attiré une foule de plus de mille personnes. Nous avons alors assisté à un débat entre Ed Koch, maire de New York, et la mairesse de Strasbourg, sur les meilleures méthodes en matière de réduction du crime : Rambo contre Blanche-Neige. Mais nous avons aussi discuté des causalités du crime, des méthodes qui sont efficaces et de ce qui pourrait être fait. La préparation de la conférence de Montréal a permis de nouer des amitiés solides et durables avec Claude Vézina mais aussi avec Jim Knight, Laura Waxman et Paul Sonnichsen. Tous ont soutenu l'idée de la création du CIPC.

Les idées directrices figurant dans la déclaration finale du Forum Européen pour la sécurité urbaine (1989) sont :

- *Nous devons aller au-delà des réponses du système de justice pénale (police, tribunaux et services correctionnels) si nous voulons prévenir le crime dans nos villes. Notre réponse doit s'inscrire dans une stratégie à long terme, autant que qu'en faveur de réponses aux besoins immédiats.*
- *La prévention du crime doit réunir les responsables du logement, des services sociaux, des loisirs, de l'éducation, de la police et de la justice afin de s'attaquer aux situations qui génèrent le crime.*
- *Les élus de tous niveaux doivent faire preuve de leadership et assumer la responsabilité de la prévention de la délinquance. Sans cela, notre espoir en la communauté, la qualité de nos vies en milieu urbain et les droits humains pourraient être menacés.*



La Déclaration comportait la recommandation de trouver un moyen concret de poursuivre les échanges d'informations à l'échelle internationale, développés pendant la conférence. En effet, tout le monde était d'avis, du Président du Conseil de l'Europe jusqu'au maire de Montréal, qu'il fallait mettre sur pied un centre international pour la prévention de la criminalité à Montréal.

En 1991 à Paris, le même groupe d'organismes et de partenaires, renforcé de nouveaux collègues, a organisé une conférence qui a remporté encore plus de succès, et qui a rassemblé 1600 maires, dirigeants municipaux, chefs de police etc.. La conférence était intitulée « deuxième conférence internationale sur la sécurité urbaine, la prévention du crime et la drogue ». J'ai prononcé le discours inaugural et je fus encore une fois en compagnie de Bonnemaïson, l'un des piliers de cette rencontre organisée par le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine et placée sous les auspices du Premier ministre français. Nous avons alors fait la connaissance de nouveaux partisans sincères du CIPC tels que Jack Calhoun, Patti Pearcey, Claudio Stampalija et Nigel Whiskin.

La Déclaration de Paris véhiculait le même message que celle de Montréal, cependant, elle ciblait le besoin urgent d'action et d'investissement afin de développer la création d'agences nationales de prévention du crime, comme en Suède ou, aujourd'hui, en Alberta; des conseils de prévention tels que ceux en Belgique ou ceux qui se multiplient au Canada ; ainsi que des programmes de prévention tels que ceux soutenus par le CNPC canadien, qui tendent à prévenir le crime et disposent de dispositifs intégrés d'évaluation, informant ainsi le public des avantages de ces programmes par rapport aux solutions du système judiciaire pénal classique.

Le CIPC était une recommandation spécifique.

La Déclaration de Paris fut immédiatement envoyée au sommet de la pyramide politique dans le but de contribuer à la réorganisation du programme de prévention de l'ONU. Ces décideurs ont non seulement réussi à placer la prévention du crime en première position parmi les trois priorités de l'ONU, mais le CIPC est également devenu partenaire de l'ONU, des pays développés, des pays émergents et des organismes experts en matière de lutte contre le crime, la violence et l'insécurité, par un partage des meilleures pratiques. J'étais présent aux tractations.

En 1994, le Centre international pour la prévention de la criminalité fut officiellement créé à Montréal en tant qu'organisation internationale non gouvernementale. Quinze organisations sont devenues membres du CIPC et ont fondé le Conseil de direction lors de la rencontre à Épinay-sur-Seine. Le conseil était composé de représentants d'organismes gouvernementaux locaux ainsi que d'agences de prévention du crime et de membres du réseau onusien. Je fus nommé comme premier directeur général.

Pendant mes premières années à la tête du CIPC, mon temps et mon énergie ont été consacrés à collecter des fonds afin de faire vivre le CIPC et inciter les gouvernements à se joindre au Comité consultatif et d'orientation. J'ai développé des arguments sur ma vision de la prévention, sur la base de mon discours d'inauguration de la conférence de Paris (Waller, 1991). J'ai affiné ces concepts en participant à des rencontres au Canada (Québec 1993), en Afrique du Sud (1997), et aux États-Unis (Donziger 1996). J'ai insisté pour que l'on publie un condensé d'argumentaire en faveur de la prévention du crime, illustrant



Le coût du crime dans de nombreux pays et le rôle de la prévention dans la diminution des coûts humains et financiers (Centre international pour la prévention de la criminalité, 1999a; US Department of Justice, 2001). Le Centre international pour la prévention de la criminalité a recueilli 100 descriptifs de programmes de prévention incitatifs (Le Centre international pour la prévention de la criminalité, 1999b). Ceci procure un accès simple à des exemples destinés des décideurs de tout niveau.

En 1995, le CIPC a été au centre du programme de réseau de l'ONU, grâce à l'élaboration de deux ateliers gouvernementaux qui ont obtenu beaucoup de succès lors du Congrès de l'ONU pour la prévention du crime, qui s'est tenu au Caire. À la suite de cette réussite, nos ateliers sont devenus un incontournable populaire et apprécié lors des congrès ultérieurs. En 1996, le CIPC a établi un partenariat avec les Nations Unies dans le cadre du programme pour les établissements humains (ONU-HABITAT). Cette association a ainsi obtenu le financement du gouvernement hollandais pour le tout premier programme « Villes plus sûres » qui depuis s'est répandu en Afrique et qui gagne en popularité en Amérique latine. Ceci a donné naissance aux directives relatives à la prévention de la criminalité en milieu urbain, qui furent adoptées à la suite du congrès du Caire. La rencontre à Vancouver des praticiens de la prévention, a contribué à élargir le réseau d'individus qui partageait le même intérêt.

La présence continue des ateliers gouvernementaux au sein des congrès sur la criminalité de l'ONU jumelée aux réseaux influents d'administrateurs gouvernementaux du CIPC ont donné naissance aux directives de l'ONU relative au rôle national pour la prévention de la criminalité. En 2002, je me suis lié d'amitié avec le président du comité expert, responsable de rédiger ces directives. Au mois de juillet 2002, un nouvel instrument pour le droit humain intitulé "guidelines for prevention of crime" fut adopté par l'Assemblée Générale (ONU, 2002).

*Depuis mon départ du CIPC en 2000, j'ai cherché à sensibiliser les politiciens, les contribuables et les victimes potentielles en matière de prévention de criminalité, et ce notamment, à l'aide de mon ouvrage : *Less Law, More Order : The Truth about reducing Crime*, ainsi qu'à l'aide des outils mis au point par l'Institut pour la prévention du crime de l'Université d'Ottawa, y compris les IPC Reviews et les Action Briefs for Municipal Stakeholders.*

Recommandations pour l'avenir

- 1. Promouvoir la mise en application de la prévention du crime à l'échelle mondiale, en particulier dans le cadre de l'UNODC et de ses congrès, d'ONU-Habitat, et de l'OMS;*
- 2. Consolider ses forums pour les décideurs gouvernementaux de haut niveau afin de faciliter les échanges sur l'adoption de meilleures politiques en matière de prévention de la criminalité à l'échelle nationale et internationale.*
- 3. Fournir un espace disponible en réseau, permettant l'accès aux pratiques efficaces ainsi qu'un rapport annuel d'actions réussies, tous deux supervisés par un comité-conseil indépendant d'experts en prévention de la criminalité;*
- 4. Organiser une conférence internationale sur la mise en œuvre de programmes de préventions efficaces contre la criminalité.*



LAURA DEKOVEN WAXMAN

Ancienne Présidente et Directrice générale du National Crime Prevention Council
aux États-Unis
Ancienne Vice-présidente du CIPC

Réflexions sur la création du Centre International pour la Prévention de la Criminalité

Les autorités municipales venues d'Europe, du Canada et des États-Unis qui se sont réunies à Montréal en 1989 à l'occasion de la First European and North American on Urban Safety and Crime Prevention (Première conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité urbaine et la prévention de la criminalité) représentaient des points de vue très différents. Ceux venus des États-Unis s'étaient déplacés en réponse à la crise de la drogue qui touchait notre pays et aux effets de l'apparition du crack sur nos villes et leurs habitants. Les représentants venus d'autres pays n'avaient pas encore vu le crack envahir leurs villes. Ils souhaitaient donc obtenir des conseils de leurs homologues américains sur la manière de procéder pour l'éviter ou y faire face, ou alors ils étaient persuadés que rien de tout cela ne pouvait leur arriver. En fait, alors que nous étions à Montréal, les premiers incidents liés au crack au Canada étaient rapportés par la presse locale, révélant ainsi que « ces fous d'américains » n'étaient pas les seuls à faire face à de sérieux problèmes d'usage de stupéfiants et de trafic de drogues. Il devenait clair que ces problèmes pouvaient se produire n'importe où.

Les discussions à Montréal portaient en grande partie sur les mesures à prendre pour prévenir la criminalité et éviter que des problèmes, tels que le crack, ne surviennent dans les villes. Ces discussions ont permis de poser les fondations d'un support qui permettrait aux autorités des différents pays de continuer à échanger sur les problèmes qu'ils rencontraient et les mesures à prendre afin de les éviter ou y remédier de manière efficace. Ce support a été développé lors de réunions rassemblant les organisateurs, ainsi que le personnel et d'autres représentants issus de la Communauté urbaine de Montréal, de la Fédération des municipalités canadiennes, du National Crime Prevention Council américain, et d'autres experts en prévention de la criminalité. J'ai moi-même eu la chance d'être l'un des principaux représentants du personnel de la U.S. Conference of Mayors.

La période qui a précédé et qui a suivi la réunion de Montréal nous a fourni une occasion de faire la connaissance et travailler avec nos homologues provenant d'autres pays. Malgré nos désaccords sur certaines questions ou approches, et nos manières différentes de faire les choses, des amitiés extraordinaires se sont tissées à mesure que nous avons appris à nous connaître et à apprécier la compagnie des uns et des autres. Ces liens personnels figurent parmi mes souvenirs les plus forts de toute cette expérience - ainsi qu'une visite privée de Versailles et un dîner chic sur place dans un appartement privé, organisé grâce à la générosité de Gilbert Bonnemaison, à l'occasion d'une réunion de planification préliminaire à Paris. Je me souviens aussi des longues (TRÈS longues) séances de travail, nécessaires à la production des déclarations finales des réunions de Montréal et de Paris, des séances qui ont duré toute la nuit afin de respecter le délai de publication de la déclaration. Je n'ai aucun souvenir de ce qui nous opposait et de la raison pour laquelle il nous a fallu autant de temps pour nous mettre d'accord, mais je me souviens que les questions abordées semblaient terriblement importantes à tous ceux qui, à l'époque, participaient à la réunion.

C'est dans la déclaration de la réunion de 1991 à Paris que nous avons lancé un appel en faveur de la création d'un centre international. (Je suis certaine que ce n'est pas ce qui nous a maintenus en éveil toute la nuit). Il était conçu pour être, et est devenu, une organisation efficace, qui aide les autorités locales de différents



pays à travers le monde à s'informer et à reproduire des stratégies en matière de prévention qui ont fait leurs preuves. Le mérite de la création du Centre revient en grande partie à Irvin Waller, en sa qualité de fondateur et de directeur exécutif. L'influence intellectuelle et politique d'Irvin était un véritable moteur qui a joué un rôle essentiel dans l'organisation de nos réunions internationales et l'importance particulière accordée à la prévention lors de ces réunions.

Cela m'amène à évoquer ce qui fut sans doute l'une des principales différences stratégiques entre nombre d'entre nous en provenance des États-Unis et nos collègues venus d'autres pays. Tandis que nous étions d'accord sur l'importance et l'efficacité des efforts à déployer pour prévenir la criminalité, les lois et politiques américaines privilégiaient toujours la répression. Nombre des dispositions législatives adoptées par notre pays en 1994 portaient sur la répression des infractions et l'incarcération. Outre la mise à disposition de fonds suffisants pour recruter 100 000 officiers de police municipale et la création d'un programme de lutte contre la violence faite aux femmes (des programmes couronnés de succès qui alliaient prévention et répression, et qui sont toujours actifs aujourd'hui), instaurant l'interdiction des armes semi-automatiques (que l'on a malheureusement laissé expirer depuis), la nouvelle législation a permis de débloquer des milliards de dollars pour la construction de prisons. Elle a par ailleurs créé 50 nouvelles infractions pénales fédérales et étendu la peine de mort fédérale à environ 60 infractions supplémentaires. En revanche, les programmes de prévention qui avaient été approuvés, n'ont jamais reçus les financements nécessaires.

Tandis que les États-Unis continuaient de privilégier la répression, les maires, les officiers de police, les habitants et les experts étaient de plus en plus nombreux à prendre conscience de l'importance de la prévention. Il n'était plus rare d'entendre les chefs de police et autres agents de la force publique déclarer que « les arrestations systématiques ne suffisent pas pour lutter contre la criminalité » ; ils savaient que la répression seule n'était pas la solution. De nombreuses initiatives prometteuses instaurant des partenariats entre les autorités municipales et les habitants ont été mises en place dans nos villes afin de réduire et prévenir la criminalité. Jack Calhoun, qui en tant que directeur exécutif du National Crime Prevention Council, était l'un des principaux américains impliqués dans la création du Centre international, a joué un rôle essentiel dans plusieurs de ces initiatives.

Les initiatives menées en la matière par les États-Unis se sont limitées pour l'essentiel à des initiatives individuelles au sein de certains quartiers et villes. Cependant, la nouvelle administration américaine promet des changements significatifs, comme en témoignent les changements introduits par notre nouveau Directeur de la National Drug Control Policy. Ancien chef de police de plusieurs villes, dont Seattle plus récemment, le directeur Gil Kerlikowske a mis un terme à notre « guerre contre la drogue » et a plaidé en faveur de l'introduction d'actions de prévention et de soins dans nos politiques et programmes nationaux de contrôle des drogues qui sont, pour l'instant, essentiellement axés sur la répression.

Il semble que ces dernières années, les actions du Centre international aient été très peu orientées vers les États-Unis. Dans les années à venir, la participation des États-Unis aux initiatives du Centre pourrait profiter aux autorités américaines à tous les niveaux, qui se consacrent à la recherche de stratégies efficaces en matière de prévention de la criminalité. Nous avons par ailleurs connu un certain nombre de succès dans le domaine de la prévention de la criminalité dans les villes américaines. Le Centre pourrait nous permettre de bénéficier de l'expérience de nos collègues d'autres pays et partager avec d'autres les enseignements que nous avons tirés de nos expériences.



NIGEL WHISKIN

Chef de direction et fondateur de *Crime Concern*
au Royaume-Uni
Ancien secrétaire du CIPC (2003)



CIPC - Années fondatrices et futures

Pendant les échanges au sujet de la fondation du CIPC, je fus nommé chef de direction de Crime Concern, une ONG au Royaume-Uni mise sur pied par le gouvernement de Mme Thatcher en 1988 dont le but était de promouvoir et de fournir des moyens pour la prévention du crime. Le Ministre de l'intérieur souhaitait une organisation qui « serait comme l'Arche de Noé dans laquelle tous les acteurs de la prévention de la criminalité seraient groupés par paire! »

La rumeur qui veut que j'ai ajouté « ... et qu'ils seront tous engloutis par la marée montante du crime » est tout à fait fausse. En fait, les attentes du Ministre de l'intérieur étaient de coordonner les efforts en matière de prévention de la criminalité à l'échelle nationale, à l'aide de bonnes pratiques et de coordination.

Je luttais pour que cette organisation fonctionne. Cependant, il y avait trois obstacles :

D'une part, il y avait de la résistance de la part des 51 chefs de police. Témoins de l'invasion de l'industrie de la sécurité dans de nombreuses fonctions policières, certains chefs de police avaient estimé que nous avions été manipulés dans le but de privatiser la prévention. Et ce, alors même qu'un vieux proverbe dit qu'un ancien chef de police ne meure jamais, mais devient employé de Serco. Ils ne voulaient certainement pas être gérés et réorganisés.

D'autre part, lorsque nous avons mis de l'avant un ensemble de mesures préconisant la responsabilisation et la prévention, le chef responsable de la prévention du crime a déclaré que « nous agissions comme l'individu qui vous soutire votre montre et qui ensuite vous indique l'heure ». En d'autres mots, les policiers étaient très protecteurs de ce qu'ils croyaient avoir inventé. L'expression que l'imitation est la forme la plus sincère d'admiration ne changea guère leur position.

Enfin, le gouvernement nous avait octroyé un morceau de budget à condition de devenir autosuffisant au bout de trois ans. Il souhaitait que nous soyons commandités par le secteur privé. Cependant, les entreprises affirmèrent qu'elles avaient déjà payé suffisamment de taxes pour le fonctionnement des services policiers et ne voyaient aucune raison de nous financer. Il y eut donc une lutte constante pour récolter suffisamment de fonds pour maintenir l'organisation, un problème récurrent auprès des ONG de tout pays.



Les rencontres occasionnelles avec Irvin Waller, Jack Calhoun, Claude Vézina et Michel Marcus sous la direction inspirante du grand feu Gilbert Bonnemaïson, furent pour moi d'un grand soulagement. Ensemble, nous échangeons des idées sur une vision mondiale de la prévention de la criminalité et la genèse de communautés plus sûres. Nous cherchions à établir une organisation qui se démarquerait par son autorité intellectuelle dans ce domaine et qui agirait comme un catalyseur du changement, par notre approche des problèmes en matière de criminalité.

Ma connaissance insuffisante de la langue française limitait ma compréhension des débats. Il semblait qu'en France, prévenir un cambriolage nécessitait la remise en cause du système économique mondial. Les Américains présentèrent quant à eux, un éventail de projets intéressants et élaborés, mais qui ne fut que rarement concrétisés dans les municipalités, y compris dans celles qui en auraient eu le plus grand besoin. Les Canadiens habillèrent la notion de prévention de politiquement correct et l'appelèrent « faire la différence », tandis que les Hollandais privilégièrent l'approche merveilleusement pragmatique en posant la question : « si ça fonctionne, pourrions-nous en tirer profits ? ». De leur côté, les Anglais adoptèrent aussi un angle pragmatique, mais en posant une question différente : « comment en tirer le plus en payant moins ? »

Il existait une tension, selon mes observations, durant les premières années entre les aspirations du CIPC et celles du Forum Européen pour la sécurité urbaine. Les approches concrètes des deux organisations étaient différentes, quoiqu'un homme fonçant à toute vitesse dans le noir n'aurait pas fait la différence. En vérité, les deux organisations étaient en compétition pour l'obtention de fonds ainsi que pour la position de chef de file intellectuel et pour l'occupation de l'espace. En toute franchise, nous étions tous engagés dans une entreprise missionnaire visant à s'éloigner des priorités arides des policiers, des tribunaux et du système correctionnel au profit d'une approche préventive plus étendue.

Je n'aurai pas dû être surpris lorsqu'un criminologue éminent quitta brusquement une séance inaugurale sous prétexte qu'il était le créateur de la prévention, et que ce n'était ni Bonnemaïson, ni Waller, ni Calhoun... C'est partout pareil. Il faut une certaine dose d'humilité afin de reconnaître qu'il existe très peu de nouvelles idées, mais que nous sommes nombreux à contribuer à leurs conceptions.

Nous sommes donc revenus au Royaume-Uni la tête remplie d'idées inspirées des conférences de Montréal et de Paris. Nous avons élargi notre approche de la prévention du crime en y intégrant les familles, les écoles et les communautés. Nous avons concentré nos efforts sur les quartiers défavorisés qui présentaient un taux de criminalité dix fois plus élevé que celui des quartiers privilégiés ; plus particulièrement encore sur la jeunesse qui grandit dans ces milieux et qui est plus susceptible de faire l'objet de poursuites, un cercle vicieux classique dans la mesure où ces jeunes sont en grande partie responsables de la délinquance de leur quartier et que leur quartier est le point de départ de cette délinquance.



Nous avons donc cherché les moyens de mobiliser les gouvernements locaux et les écoles dans le cadre de partenariats, à la manière de celui établi par Bonnemaïson en France. Nous avons par chance, deux responsables importants de notre côté au sein du Crime Concern Board. Lorsque le gouvernement de Blair a été élu, l'adoption en 1998 du Crime and Disorder Act a obligé tous les conseils locaux à établir un partenariat officiel de Crime and Disorder Reduction, consistant à réaliser des diagnostics en matière de criminalité et à élaborer des plans visant à réduire le crime en collaborant avec les communautés locales.

À partir de ce moment, mes relations avec les acteurs principaux du CIPC, Irvin, Claude, Jack et Michel ont été pour moi une source d'énergie constante : l'énergie et l'enthousiasme inépuisables d'Irvin, le savoir de Claude au sujet de l'actualité mondiale, les récits de rédemption et d'espoir de Jack et la philosophie civique de Michel. Nous nous sommes donc rencontrés à Montréal, à Ottawa, à Washington, à New York, à Paris, à Londres, à Vienne, à La Hague, à Bruxelles, à Aoste, à Naples et au Caire - ni Michel, ni Claude n'ont apprécié le vin égyptien ! Sa dégustation était une expérience corrosive !

Il ne fait aucun doute que le CIPC a joué un rôle essentiel dans le développement de la prévention de la criminalité et de la sécurité de proximité, en nous fournissant les arguments dont nous avons besoin et l'opportunité de partager l'information relative aux méthodes efficaces et à leur mise en œuvre.

Pourtant, à notre grand désarroi, la population carcérale ne cesse d'augmenter. Alors que nous avons révolutionné la prévention, le système judiciaire classique continue à dévorer de l'argent et fait si peu, si ce n'est maintenir le fonctionnement de la machine à saucisse pénale.

Pour la prochaine décennie, je souhaite voir les efforts du CIPC se concentrer dans trois grands domaines :

Premièrement, continuer à développer des moyens innovateurs en matière de prévention de la criminalité et inciter les dirigeants nationaux et locaux à utiliser ces savoir-faire.

Deuxièmement, explorer les voies menant à la réhabilitation et la réinsertion sociale des délinquants chroniques, la plupart ayant de sérieux problèmes d'addictions, qui sont responsables de près de la moitié des crimes.

Troisièmement, inciter le système à se remettre en question en introduisant le concept de justice restauratrice, notamment au cours de colloques, visant à offrir de meilleures compensations aux victimes, des chances aux délinquants de sortir du cercle vicieux de la criminalité, ainsi que des services moins onéreux et plus efficaces à nos collectivités en souffrance.



En route vers le CIPC

Lorsque j'ai rencontré Gilbert Bonnemaïson pour la première fois en 1988, dans le cadre de la préparation de la Conférence de Montréal sur la sécurité urbaine et la prévention, je ne me doutais pas que cette collaboration allait déboucher quelques années plus tard sur la mise sur pied à Montréal du Centre international pour la prévention de la criminalité. La Communauté urbaine de Montréal (CUM), dont j'étais le Président du comité exécutif, avait en effet accepté d'être l'hôte de cette conférence en partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités, la Conférence des Maires des États-Unis et le Forum européen pour la sécurité urbaine.

Gilbert avait de quoi impressionner. Sa grande taille, bien sûr, mais surtout son engagement et sa détermination à rendre les villes plus sûres pour le bénéfice de tous les citoyens et de toutes les citoyennes. À titre de maire, de député et de Questeur de l'Assemblée nationale, il a mis toute son expérience au service de cette vision, et il a su rallier, par sa force tranquille de conviction, des élus municipaux, des chefs de police, des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des intervenants du terrain et des experts universitaires à cette démarche ambitieuse.



La CUM était responsable d'un des plus importants services de police au Canada. Plusieurs des municipalités qui la constituaient déployaient des efforts importants en matière de prévention et de sécurité. À l'occasion de la conférence de Montréal, il est vite devenu évident que l'échange et la coopération avec d'autres acteurs locaux à travers le monde ne pourraient qu'enrichir notre action et contribuer à partager et à développer nos expertises. Dans cette perspective, les élu-e-s de la CUM ont vite donné leur appui à cette idée généreuse de créer un outil pratique qui permettrait de continuer ce dialogue et de structurer ces échanges. Je voudrais notamment souligner le soutien du Maire de Montréal de l'époque, Jean Doré, et de la Présidente du comité exécutif de la Ville, Léa Cousineau, ainsi que des maires des villes de banlieue.

La criminalité et les différentes manifestations de l'insécurité en milieu urbain sont des menaces directes à la qualité de vie, en plus d'avoir un effet néfaste sur le développement économique et la cohésion sociale. C'est ce qui motive les responsables locaux à rechercher des approches et des solutions qui s'avèrent plus durables que la simple intervention réactive après le fait. L'orchestration et la coordination de cette réponse intégrée et préventive présentent toutefois des défis importants et font appel à des expertises diversifiées et complémentaires. Partager les expériences des villes et des communautés à travers le monde, avoir accès à de l'information stratégique sur les bonnes pratiques, développer notre capacité de mieux comprendre les phénomènes liés à la délinquance, à la violence et à l'insécurité sont autant de raisons qui ont motivé la démarche vers la mise sur pied du CIPC.



Les cinq années qui ont précédé la création du CIPC, en 1994, ont été marquées de plusieurs étapes qui ont permis de graduellement préciser les contours de l'organisation et sa mission. La CUM a notamment fait des démarches soutenues auprès des gouvernements du Canada et du Québec en vue de concrétiser leur intérêt, et a été très active au sein de la Fédération canadienne des municipalités à promouvoir cette initiative. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la proposition de créer le CIPC a été soumise par les représentants de la CUM aux participants à la Conférence de Paris en 1991. La CUM a poursuivi par la suite son travail de sensibilisation et de coordination et a été l'hôte de plusieurs rencontres de partenaires et d'experts qui ont mené à l'établissement d'un conseil constituant, en 1993, et au lancement du Centre l'année suivante.

Il ne fait aucun doute que le succès de cette initiative a été le fruit non seulement de l'appui de plusieurs institutions et partenaires-clés, mais aussi de la détermination et de l'engagement personnel de plusieurs de leurs dirigeants à la cause de la prévention. Gilbert a été une force motrice, Jack Calhoun et Nigel Whiskin ont apporté leur expérience et leur humour (...Nigel aimait d'ailleurs citer Marx dans certaines de ses interventions, prenant quelque temps après un étonnement général à préciser qu'il ne s'agissait pas de Karl, mais bien de Groutcho!), Irvin Waller a communiqué son énergie et sa passion, Michel Marcus et Laura Waxman ont apporté sagesse et stratégie, Guy Coulombe, de la Société du centre de conférences internationales de Montréal, a ajouté une bonne dose de pragmatisme. Les membres de mon cabinet à la CUM, en particulier Claude Vézina, se sont également pleinement investis dans cette aventure emballante.

Décidément, il s'agissait d'une équipe de projet formidable. Le CIPC a réussi depuis à maintenir et à étendre cette coalition internationale afin de rendre nos villes et nos communautés plus sûres. C'est tout à son honneur.

Michel Hamelin

Président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (1985-1994)



Gouvernements membres



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Canada

CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

CIPC - 15^e anniversaire

Le quinzième anniversaire du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) est l'occasion de reconnaître et de souligner les réalisations accomplies dans le domaine de la prévention du crime depuis la création de l'organisme en 1994.

*La participation du Canada à la création d'un centre international découle de la décision unanime du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général, rendue en 1992, de mener une enquête à l'échelle nationale sur la prévention de la criminalité. Le Comité était d'avis que les Canadiens devraient tirer avantage de l'expérience et des pratiques exemplaires en matière de prévention de la criminalité dans d'autres pays, et que le Canada devrait aussi faire bénéficier les autres pays de son expertise et de ses succès dans le domaine. Dans son rapport final, *Prévention du crime au Canada : vers une stratégie nationale*, le Comité formulait la recommandation suivante : « [...] le gouvernement fédéral doit appuyer la création d'un centre international pour la prévention de la criminalité affilié aux Nations Unies », ce qui faciliterait la communication de compétences, de connaissances et de ressources à l'égard des moyens efficaces de prévenir la criminalité. Les gouvernements du Canada, du Québec et de la France ont concrétisé cette vision en 1994.*

Le CIPC continue de jouer un rôle important en réunissant des membres de gouvernement, des intervenants des collectivités et des organismes spécialisés pour qu'ils s'échangent de l'information et travaillent en collaboration afin de développer des connaissances et d'élaborer des pratiques exemplaires. Grâce à son travail, le CIPC a pu répertorier diverses expériences qui permettent d'assurer la réussite de stratégies de prévention du crime au pays comme à l'étranger. Ces travaux ont permis aux gouvernements, aux collectivités et aux professionnels du domaine de la prévention du crime de renforcer la sécurité publique.



Le CIPC a également joué un rôle actif à la réunion annuelle de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, où il a fait des exposés sur plusieurs sujets liés à la prévention, comme la criminalité chez les jeunes, la violence contre les femmes, la criminalité urbaine et la prestation d'une assistance technique efficace et durable. Avec le soutien du Canada, le Centre a été chargé d'organiser des ateliers sur la prévention de la criminalité à l'occasion des Congrès quinquennaux des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne (2000), en Thaïlande (2005) et au Brésil (2010). Il a joué un rôle clé dans l'élaboration de normes internationales, notamment les Lignes directrices de l'ONU sur la prévention du crime (2002), et a conçu un outil d'orientation à l'intention des États bénéficiaires et donateurs lorsqu'une assistance technique dans la mise en place de programmes de prévention efficaces est nécessaire. Il travaille actuellement à élaborer un manuel portant sur les pratiques exemplaires liées aux Lignes directrices de l'ONU, ainsi qu'à la rédaction de son deuxième Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne (2010); ces deux documents seront diffusés au Congrès des Nations Unies en 2010. Le CIPC a aussi participé à d'autres travaux multilatéraux, y compris le programme Pour des villes plus sûres d'ONU Habitat, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque interaméricaine de développement, et à d'autres rencontres liées à la sécurité organisées par l'Organisation des États américains.

À l'occasion de son quinzième anniversaire, il va de soi que le CIPC a connu de nombreux succès sur le plan des efforts déployés à l'échelle mondiale pour prévenir la criminalité et rendre nos collectivités plus sécuritaires, et ce travail se poursuit.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE



LA FRANCE ET LE CIPC

Créé à Montréal en 1994 à l'initiative des gouvernements de la France, du Canada et du Québec, le CIPC a bénéficié d'une impulsion centrale des autorités françaises. Son premier président de 1994 à 2000, Gilbert BONNEMAISON, joua un rôle éminent dans la genèse du CIPC. Il faut rappeler son importante activité au sein du Forum des collectivités territoriales européennes pour la sécurité urbaine et dans l'organisation de la première conférence européenne et nord américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain qui se tint à Montréal en 1989. Le travail commun de plus de 900 maires, responsables des villes, policiers et juges, urbanistes, criminologues, représentants de gouvernements et d'organisations nationales posèrent les bases consensuelles de la création d'un centre international de prévention de la criminalité et du programme des Nations Unies pour des villes plus sûres.

Son approche humaine, à la fois réaliste et ambitieuse a permis de mettre en lumière le rôle premier des collectivités locales et de jeter un pont entre les deux cotés francophones de l'Atlantique et bien au-delà.



Dès sa naissance, le CIPC s'est largement inspiré du modèle français de prévention et de quelques uns de ses principes simples. La prévention est l'affaire de tous et repose sur la coopération entre l'État et les collectivités territoriales pour mener des politiques s'appuyant sur le tissu associatif. Cette vision souligne l'importance du rôle des villes et des autorités des collectivités territoriales tout en affirmant la nécessité du développement de partenariats entre les élus, la justice et la police. Elle affirme aussi avec conviction que l'amélioration continue des connaissances et de la communication sur les phénomènes de délinquance, le développement social et l'intégration de tous dans nos sociétés forment les substrats nécessaires au bon respect de la loi et de l'ordre public.

Vingt-cinq ans après, la France est toujours fière d'apporter sa contribution au seul organisme international partenaire des Nations Unies exclusivement voué à la prévention de la délinquance et à la sécurité quotidienne. Elle continue de partager la forte conviction du CIPC que l'efficacité d'une politique de prévention repose sur trois piliers : de solides connaissances, un savoir partagé et des politiques pérennes. Les multiples rapports internationaux, colloques, formations ou missions de coopération réalisés par le CIPC qui nourrissent la diffusion de pratiques inspirantes en matière de prévention depuis un quart de siècle ont largement nourri la réflexion dans notre pays sur la question de la gouvernance durable de la politique de prévention, la place et le rôle de chacun des acteurs au service de l'amélioration de la sécurité de tous les citoyens. Parvenu à l'âge adulte, le CIPC constitue un fleuron de la coopération internationale en matière de prévention. Les échanges de pratiques et les rencontres qu'il favorise entre les gouvernements, les organisations non-gouvernementales et les collectivités locales contribuent sereinement à l'ouverture sur l'autre et à l'enrichissement de chacun.

*Hervé Masurel,
Secrétaire Général du Comité Interministériel des Villes*



Sécurité publique Québec



Le sous-ministre associé à la
Direction générale des affaires policières

Le CIPC : une interface toujours essentielle en prévention de la criminalité

Le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) célèbre en 2009 son 15^e anniversaire. Le gouvernement du Québec est fier d'avoir contribué au déploiement et au rayonnement de cet organisme international d'autant plus qu'il est localisé sur son territoire, soit dans la ville de Montréal.

Plusieurs motifs ont fait en sorte que le gouvernement du Québec et, plus particulièrement, le ministère de la Sécurité publique, se sont associés à la création du CIPC. Certains de ces motifs étaient pragmatiques et en lien avec les besoins exprimés, à cette époque, par les intervenants tant du Québec que de la communauté internationale. D'autres apparaissent plus contextuels alors que les raisons les plus déterminantes tiennent sans doute aux orientations fondamentales du Québec en matière de sécurité publique.

En premier lieu, au début des années 1990, émergeait une préoccupation commune parmi les différents intervenants québécois de prévention de la criminalité, soit la méconnaissance des expériences réussies dans le domaine. Ainsi, la création d'un organisme international servant de catalyseur du savoir-faire en matière de prévention de la criminalité au plan international s'avérait un outil pouvant répondre à ce besoin ultime d'échange d'expertise et de soutien aux communautés désireuses de développer ce secteur.

Cet intérêt manifeste coïncidait avec un contexte tout particulier au Québec. En effet, tout le domaine de la sécurité publique connaissait, à cette époque, une vive effervescence. Ainsi, dans le traitement de la délinquance juvénile, le Québec instaurait alors de nouvelles règles basées notamment sur le principe de la primauté à l'intervention sociale (déjudiciarisation, mesures alternatives à l'incarcération, travaux communautaires, etc.). De même, au niveau de l'intervention auprès des contrevenants adultes, les services correctionnels québécois procédaient à une réforme basée sur le principe de la réinsertion sociale comme moyen privilégié de protéger la société. Dans le domaine policier, apparaissaient les premières composantes de la police communautaire alors que la Sûreté du Québec implantait la police dite de proximité. Finalement, le gouvernement du Québec adoptait la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels et créait ainsi le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels.



Le secteur de la prévention de la criminalité n'était pas en reste alors que le ministre de la Sécurité publique de l'époque, monsieur Claude Ryan, mettait sur pied, en 1992, la Table ronde sur la prévention de la criminalité. Son mandat était de lui fournir des éléments de réflexion et des suggestions concrètes en vue de l'élaboration d'une politique relative à la prévention de la criminalité au Québec. Le rapport de la Table ronde, déposé en 1993, s'appuie sur les mêmes principes qui sont à l'origine de la création du CIPC, soient ceux établis dans la « Déclaration finale de la conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain » tenue à Montréal en 1989.

Fondamentalement, la création du CIPC repose sur des valeurs considérées comme essentielles au Québec en matière de sécurité publique telles qu'en font foi ses différentes orientations. En effet, le Québec a toujours considéré la prévention de la criminalité comme la meilleure avenue pour améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes, et ce, déjà dans une perspective de développement durable comme en témoignent certaines archives de cette époque.

C'est donc sur la base de ces différents motifs que le Québec s'est engagé dans la création du Centre international pour la prévention de la criminalité. Cet engagement s'est manifesté dès le début en participant activement aux travaux du Conseil constituant du CIPC et se poursuit encore aujourd'hui. Le CIPC est et demeurera un partenaire privilégié pour le ministère de la Sécurité publique et le gouvernement du Québec.

Maintenant que le CIPC est reconnu internationalement, qu'il a développé des réseaux d'échange, ainsi qu'une expertise sur les meilleures pratiques, le temps est venu pour cette organisation de faire la démonstration auprès des « décideurs » des bénéfices de la prévention de la criminalité en termes économiques, mais également comme outil démocratique et respectueux des libertés des citoyens et citoyennes permettant de leur garantir une sécurité durable ainsi qu'une meilleure qualité de vie. Tous et toutes y gagneront.

À cet égard, la raison d'être du CIPC demeure toujours actuelle et sa contribution peut s'avérer déterminante.

Martin Prud'homme

Sous-ministre associé à la Direction générale des affaires policières



POLITI

Direction de la Police nationale, Norvège

Le CIPC fête ses 15 ans

Membre du CIPC depuis 2005, nous pouvons énumérer de nombreuses bonnes raisons de devenir membre du Centre International pour la Prévention de la Criminalité (CIPC). Il nous est immédiatement apparu que le CIPC offrait une occasion unique de contribuer à un réseau international de prévention de la criminalité, qui offre la possibilité de découvrir des idées, projets et modèles élaborés dans d'autres parties du monde, mais qui peuvent être appliqués à la prévention de la criminalité en Norvège. Les rencontres que nous avons faites dans le cadre du réseau du CIPC nous ont encouragés à poursuivre nos travaux dans le domaine de la prévention de la criminalité. Nous espérons aussi pouvoir venir en aide et encourager d'autres acteurs, gouvernements et organisations non gouvernementales qui œuvrent pour la prévention de la criminalité.

Ceux d'entre nous qui travaillent à la Direction de la Police nationale norvégienne, dans la division d'analyse et de prévention de la criminalité, ont pour objectif de trouver le moyen d'améliorer la qualité de vivre ensemble. La prévention du crime est essentielle à cet égard, car elle est étroitement liée au développement social, structurel et culturel.

Lorsqu'on apprend à connaître le réseau du CIPC, il est surprenant de constater combien les gens impliqués dans la prévention de la criminalité se ressemblent dans le monde entier - quelle que soit leur origine nationale ou culturelle. En général, ils sont sociables, dévoués, et croient en leur travail et au potentiel de l'homme. Ils ont aussi à cœur de se battre de diverses manières pour la sécurité et la stabilité des populations et de la société dans son ensemble.

En Norvège, nous reconnaissons que l'utilisation éclairée d'informations dans le cadre du maintien de l'ordre joue un rôle essentiel dans la prévention de la criminalité, dans laquelle nous incluons diverses approches, telles que la police de proximité, le maintien du bon ordre axé sur la connaissance, et le renseignement criminel de sécurité. Dans le cadre de cette approche, nous accordons une attention particulière à quatre paramètres d'égale importance : (1) le leadership stratégique, (2) la coopération et les partenariats, (3) la connaissance de la criminalité et (4) le passage de la connaissance à l'action. Cette approche se fonde sur la capacité à conduire une analyse et à en utiliser les résultats de manière pragmatique.

Erling Borstad

Chef de section - Chef de police adjoint, Section Analyse et Prévention de la Criminalité



2. Réseau de membres du CIPC



Les membres du CIPC à sa création

Gouvernements fondateurs

Canada, Ministère de la Justice

France, Délégation interministérielle à la ville (DIV)

Québec, Canada, Ministère de la Sécurité publique

Gouvernements qui ont adhéré au CIPC

Argentine, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Belgique

Hongrie, Ministère de la Justice

Côte d'Ivoire

Pays-Bas

Portugal

Royaume Uni

Pays de Galles

Organisations non gouvernementales membres du CIPC

Arab Security Studies and Training Centre

Asia Crime Prevention Foundation

British Columbia Coalition for Safer Communities (Canada)

Crime Concern, Royaume Uni

Division de la prévention du crime et de la justice pénale, Bureau des Nations Unies à Vienne

Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU)

Fédération Canadienne des municipalités (FCM), Canada

Foro Latinoamericano de Alcades para la Seguridad Ciudadana

Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), France

Institut national d'aide aux victimes et médiation (France)

Conseil national pour la prévention de la criminalité (Suède)

National Crime Prevention Council (NCPC), États-Unis d'Amérique

The United States Conference of Mayors

United Nations African Institute for the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders (UNAFRI)

United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI)

World Association of Major Metropolises (Metropolis)



Membres du CIPC en 2009

Gouvernements membres du Comité consultatif d'orientation

Australie, *Criminal Justice Division, Attorney-General's Department*

Canada, Centre National de Prévention du Crime, Ministère de la Sécurité publique

Chili, *División de Seguridad Ciudadana*, Ministère de l'Intérieur

El Salvador, Conseil national de la sécurité publique, *Presidencia de la República*

France, *Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SG.DIV)*, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

Québec, Canada, Ministère de la Sécurité publique

Querétaro, Mexico, *Secretaria de la seguridad ciudadana*, Gouvernement de l'État de Querétaro

Norvège, Direction de la Police nationale, Ministère de la Justice et de la Police

Afrique du Sud, *South African Police Service, Department of Safety and Security*

Organisations non gouvernementales membres du CIPC

Applied Research in Community Safety Ltd. (ARCS), Royaume Uni

Association Canadienne des Chefs de Police (ACCP), Canada

Australian Crime Prevention Council (ACPC), Australie

Australian Institute of Criminology (AIC), Australie

Cámara de Comercio de Bogotá (CCB), Colombie

Consejo Ciudadano de Seguridad Pública, Prevención y Readaptación Social del Estado de Jalisco, État de Jalisco, Mexique

Conseil national norvégien pour la prévention du crime (KRÅD), Norvège

Council for Scientific and Industrial Research (CSIR), Afrique du Sud

Crime Concern, Royaume Uni



<i>Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), Chili</i>
Fédération Canadienne des Municipalités (FCM), Canada
<i>Foro Latinoamericano para la Seguridad Urbana y la Democracia (FLASUD)</i>
Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (FESU)
Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU), France
<i>German Congress on Crime Prevention (GCCP), Allemagne</i>
Institut africain des Nations Unies pour la Prévention du Crime et le Traitement des Délinquants (UNAFRI - <i>United Nations African Institute for the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders</i>)
<i>Institute for Security Studies (ISS), Afrique du Sud</i>
<i>Instituto Latinoamericano de las Naciones Unidas para la Prevención del Delito y el Tratamiento del Delincuente (ILANUD), Costa Rica</i>
<i>Instituto para la Seguridad y la Democracia (Insyde), Mexique</i>
<i>International Agency to Crime Prevention, criminal law and jurisdiction (IACPCLJ), République slovaque</i>
<i>Small Arms Survey, Institut universitaire de hautes études internationales, Suisse</i>
<i>Naif Arab University for Security Sciences (NAUSS), Arabie Saoudite</i>
<i>National Crime Prevention Council (NCPC), États-Unis d'Amérique</i>
<i>National League of Cities (NLC), États-Unis d'Amérique</i>
<i>Norwegian Police University College, Norvège</i>
Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)
<i>Onlus Nova Consorzio per l'innovazione sociale, Italie</i>
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU HABITAT)
<i>Servant Forge, États-Unis d'Amérique</i>
Union des Municipalités du Québec (UMQ), Canada
<i>World Association of Major Metropolises (Metropolis)</i>



Membres honoraires

Jack Calhoun, ancien président et directeur général du *National Crime Prevention Council*, États-Unis

Niils Christie, professeur de criminologie à l'Université d'Oslo, Norvège

Véra Danyluk, maire de Mont-Royal, Montréal, Canada

Paul Girard, ministre adjoint, Direction générale des affaires policières, ministère de la Sécurité publique du Québec, Canada

Edgar Mohar, Consultant pour l'*Institute for Security and Democracy (Insyde)*

Franz Vandershueren, directeur du Programme de sécurité urbaine, Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili

Les membres honoraires du CIPC se distinguent par leur action dans le domaine de la prévention et leur soutien au CIPC.

Membres du Comité scientifique

Marcelo Aebi, vice-directeur, École des Sciences Criminelles, Université de Lausanne, Suisse

Kauko Aromaa, directeur, Institut Européen pour la prévention et le contrôle de la criminalité (HEUNI)

Elena Azaola, Chercheur, CIESAS

Claudio Beato, Coordinateur général, *Centro des Estudos de Criminalidade e Segurança Publica, Universidad Federal de Minas Gerais*, Brésil

Jean-Paul Brodeur, directeur, Centre international de Criminologie comparée, Université de Montréal, Canada

Ross Hastings, co-directeur, *Institute for the Prevention of Crime*, Université d'Ottawa, Canada

Peter Homel, analyste principal, *Australian Institute of Criminology (AIC)*, Australie

Tim Hope, directeur, *Keele Community Safety Group (KCSG)*, Royaume-Uni

Azzedine Rakkah, chercheur associé principal, Centre d'études et de recherches internationales (CERI), France

Dennis P. Rosenbaum, directeur, *Centre for Research in Law and Justice*, Université de l'Illinois à Chicago, États-Unis

Elrena van der Spuy, maître de conférences, *Centre of Criminology*, Université du Cap, Afrique du Sud

Anne Wyvekens, directeur de recherche, Centre national de la recherche scientifique, France

A large, light blue circular graphic on the left side of the slide. It features a stylized white outline of a person's head and shoulders. Overlaid on this is a white grid pattern consisting of horizontal and vertical lines, resembling a data visualization or a technical drawing. The text is centered over the middle of this graphic.

3. Le CIPC en bref : Dates et chiffres importants



Une sélection de dates importantes

Le Centre international pour la prévention de la criminalité, avec son réseau de pays et d'organisations, contribue de manière significative au développement d'une expertise internationale dans le domaine de la prévention de la criminalité. Un échantillon des principales publications et initiatives du CIPC sur un éventail de thèmes dans le domaine de la prévention du crime vous est présenté ici.

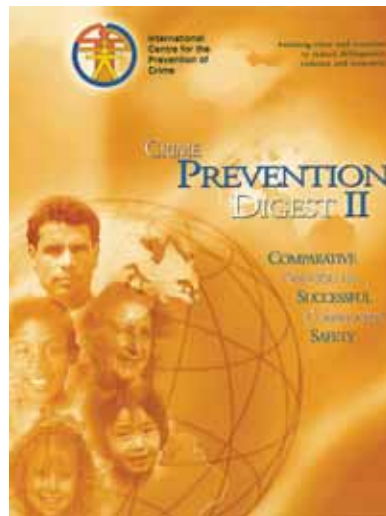
1995

Dans le cadre du 9^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, le CIPC a organisé deux ateliers intitulés « Politiques urbaines et prévention de la criminalité » et « Prévention du crime violent ». Le congrès s'est tenu au Caire, en Égypte, du 29 avril au 8 mai.

1997 et 1999

Dans le cadre de ses travaux de collecte, d'analyse et de diffusion des informations concernant les politiques et pratiques innovantes de prévention de la criminalité, le CIPC a publié deux études de référence en 1997 et 1999 en français et en anglais, à savoir le Répertoire-Synthèse I sur la prévention de la criminalité : succès, bénéfices et orientations dans sept pays et le Répertoire-Synthèse II sur la prévention de la criminalité : analyse comparée d'actions réussies pour la sécurité de la collectivité.

De façon similaire, deux éditions de l'inventaire 100 programmes de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde ont été publiées en 1997 et 1999. Elles comprennent des descriptifs concis et faciles à comprendre de 100 programmes de prévention mis en place à travers le monde. Elles expliquent aussi comment constituer des partenariats de prévention réussis avec des acteurs clés, et aident à comprendre comment, pourquoi et qui peut lutter contre la criminalité, la violence et l'insécurité de manière efficace et durable.





2000

Lors du 10^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale qui s'est tenu à Vienne en 2000, le CIPC a organisé l'atelier relatif à la prévention de la criminalité intitulé « **Implication de la collectivité dans la prévention du crime** ». Au cours de cet atelier il a présenté un éventail de politiques et de programmes de prévention de la criminalité touchant à des questions telles que le rôle des villes, la pauvreté, l'exclusion, les crimes violents, les jeunes et les écoles.

Le CIPC a également publié le recueil **Pratiques policières inspirantes : partenariats en prévention de la criminalité** qui présente plus de 35 pratiques inspirantes provenant de différents pays. Ce recueil est conçu pour aider les dirigeants de la police à mettre en place « ce qui fonctionne ».

2001

Le 1er Colloque annuel du CIPC sur la prévention de la criminalité s'est tenu dans la ville de Québec, au Canada et portait sur le thème : « **L'Évaluation et la prévention de la criminalité** ».

2002

Le 2^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité s'est tenu à Bruxelles, portant sur le thème : « **La prévention de la délinquance et les jeunes : quel rôle pour l'école ?** ».

2003

Le 3^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité du CIPC s'est tenu à Pretoria, en Afrique du Sud le 24 novembre et portait sur le thème : « **Les villes, la rénovation urbaine et la prévention de la criminalité** ».

2004

Le CIPC célébra son 10^{ème} anniversaire cette année-là et organisa le 4^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité du 1er au 2 décembre 2004 à Paris, sur le thème : « **Stratégies pour une gouvernance durable de la prévention de la délinquance** ».

La Fondation Docteur Philippe Pinel, avec l'assistance technique du CIPC, a produit **La clé pour des municipalités plus sûres** en anglais et en français. Ce manuel met l'accent sur l'expertise démontrée par les municipalités et leurs partenaires dans le développement de mesures visant à prévenir et à réduire la criminalité.



2005

Dans le cadre du 11^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande du 18 au 25 avril, le CIPC a organisé un atelier relatif à la prévention de la délinquance en milieu urbain et les jeunes à risque, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et ONU-HABITAT. Un recueil de pratiques destiné à alimenter les débats a été publié en anglais, en français et en espagnol.



Du 27 au 28 octobre, le CIPC a organisé à Santiago (Chili) son 5^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité sur le thème : « Partenariats stratégiques pour une prévention efficace de la délinquance ». Une journée entière fut consacrée à l'examen des questions relatives à l'implication du secteur privé dans la prévention de la criminalité.

2006

Le CIPC a lancé son 2^{ème} *Institut international de formation en prévention de la criminalité, Learning from Experience, Sharing Across Borders: Leadership and Strategic Management in Crime Prevention* (Apprendre par expérience, partager au-delà des frontières : encadrement et gestion stratégique de la prévention du crime). Le programme s'est intéressé aux thèmes suivants : les villes, l'action policière, le renouvellement urbain de la jeunesse et les femmes.

Le 6^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité intitulé « Communautés en action pour la prévention de la criminalité » s'est tenu à Canberra, en Australie du 14 au 15 septembre. L'évènement a réuni plus de 200 acteurs et responsables politiques de tous les continents.

En 2006, le CIPC a mis en place les **déjeuner - causeries** à Montréal qui ont toujours pour objectif de diffuser de la connaissance. Ces séances représentent une occasion pour les partenaires locaux et les représentants diplomatiques d'échanger et de débattre avec des experts internationaux sur des questions clés liées à la prévention.

2007

Le CIPC a publié en anglais, en français et en espagnol les débats menés dans le cadre de l'atelier organisé à l'occasion du 11^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale sous une publication intitulée « **Stratégies et meilleures pratiques de prévention du crime en ce qui a trait à la délinquance urbaine et aux jeunes à risque : Compte rendu du séminaire tenu dans le cadre du 11^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale** ».





Le CIPC a organisé son 7^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité intitulé « Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité » à Oslo, en Norvège du 8 au 9 novembre.

Également en 2007, le CIPC a publié *Nuisances publiques liées aux drogues et à la prostitution : Manuel pratique pour l'action locale*, au terme d'un programme d'échanges de trois ans entre les villes de Bordeaux, Lièges et Montréal concernant les troubles et désordres liés à la toxicomanie et à la prostitution dans les espaces publics.

En décembre, le CIPC a co-organisé la *Première rencontre internationale sur les observatoires de la criminalité*. Cette réunion, qui s'est tenue à Paris, a permis de dresser le panorama des différents observatoires de la criminalité existant à travers le monde.

2008

En 2008, le CIPC a publié le premier *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne : tendances et perspectives*, qui présente les principaux problèmes liés à la criminalité, la sécurité et la victimisation dans le monde ainsi que les types d'actions de prévention mises en œuvre afin d'y répondre.

En parallèle, a été publié le *Recueil international de pratiques en prévention de la criminalité 2008 : pour encourager l'action à travers le monde*, qui présente plus de 60 pratiques de prévention de la criminalité et de sécurité quotidienne provenant d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique, des Caraïbes, d'Amérique Latine, d'Océanie et d'Asie du Sud.

En 2008, le CIPC a organisé son 8^{ème} Colloque annuel à Querétaro, Mexique, sur le thème : « La sécurité des femmes : une préoccupation universelle ».



Le *Recueil de pratiques et de politiques sur la sécurité des femmes* présente 69 exemples de stratégies provenant de 32 pays différents qui œuvrent pour la sécurité des femmes au niveau local et national.



2009

La 2^{ème} *Rencontre internationale sur les Observatoires de la criminalité* intitulée « Observer la criminalité et produire des résultats utiles à la communauté », s'est tenue à Santiago, au Chili du 18 au 20 mars. La réunion était co-organisée par le CIPC et l'Observatoire national de la Délinquance (OND) de l'Institut National des Hautes Etudes en Sécurité (INHES), France.

Le 15^{ème} anniversaire du CIPC a été célébré du 7 au 9 décembre 2009 à Montréal, Canada. Le Colloque annuel avait pour thème « *La prévention de la criminalité à travers le monde : inventaire, évaluation et perspectives futures* », et s'est intéressé plus particulièrement à l'évolution des politiques et des pratiques en matière de prévention de la criminalité.

2010

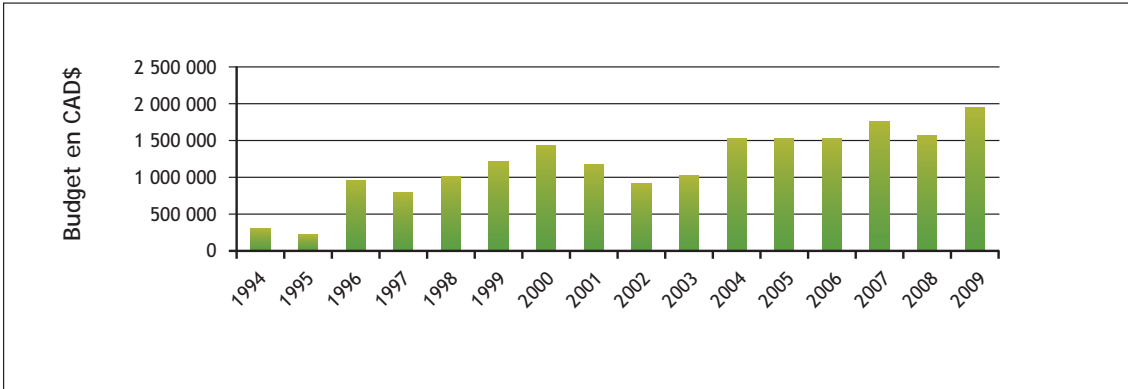
Lors du 12^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, qui doit se tenir en avril à Salvador, au Brésil, le CIPC organisera un atelier sur les « *Approches pratiques de prévention de la délinquance en milieu urbain* ».

Le 2^{ème} *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne* sera publié en avril 2010 à l'occasion du 12^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale. Le CIPC participera au lancement du Handbook on the United Nations Crime Prevention Guidelines (Directives des Nations Unies sur la prévention du crime) avec l'ONU/DC, et du Youth Source Book (Manuel de référence pour les jeunes) avec ONU-HABITAT, deux initiatives pour lesquelles le CIPC a fourni une assistance technique.

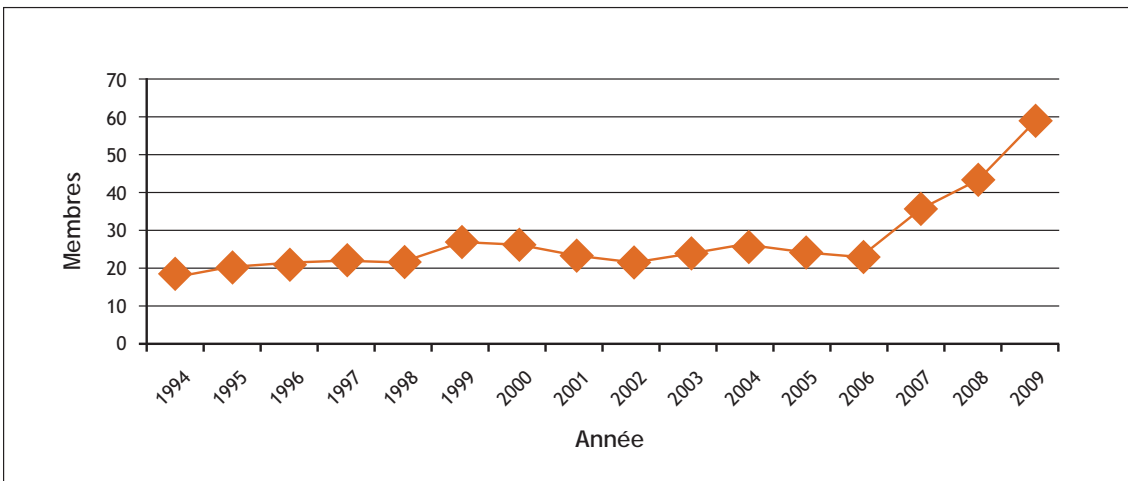


Graphiques

Graphique 3.1 Évolution du budget du CIPC

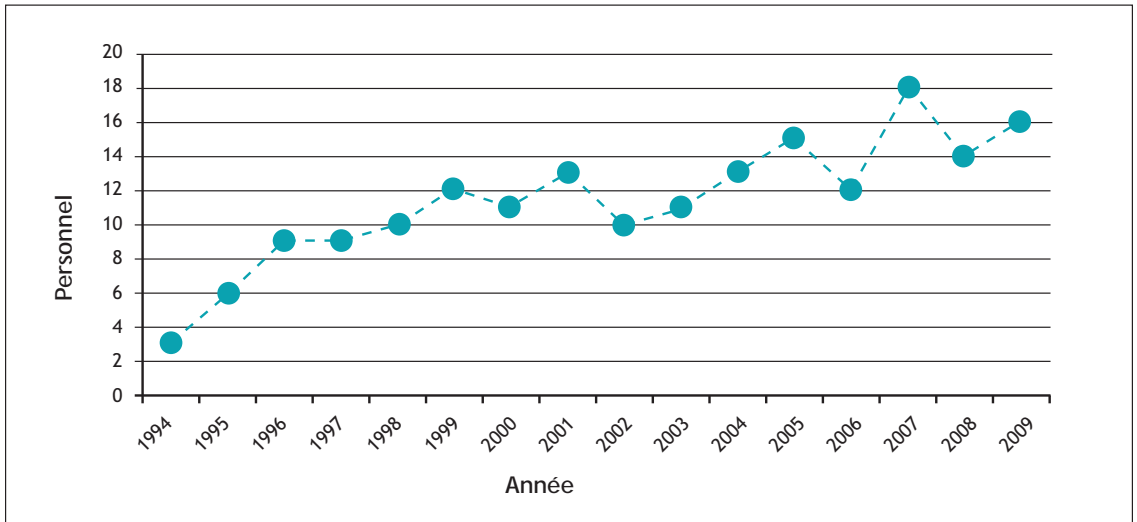


Graphique 3.2 - Évolution du nombre de membres du CIPC

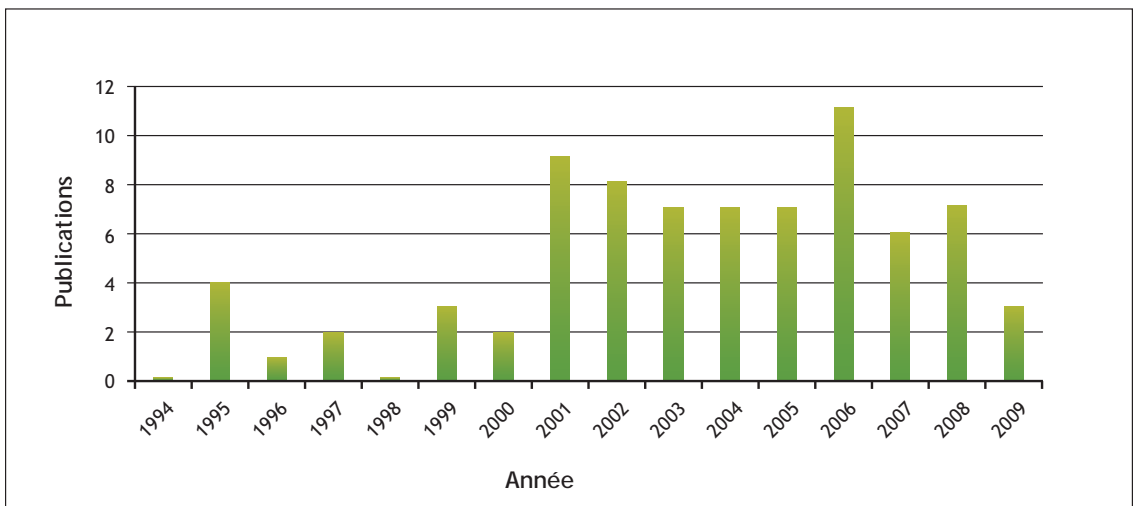




Graphique 3.3 - Évolution de l'équipe CIPC

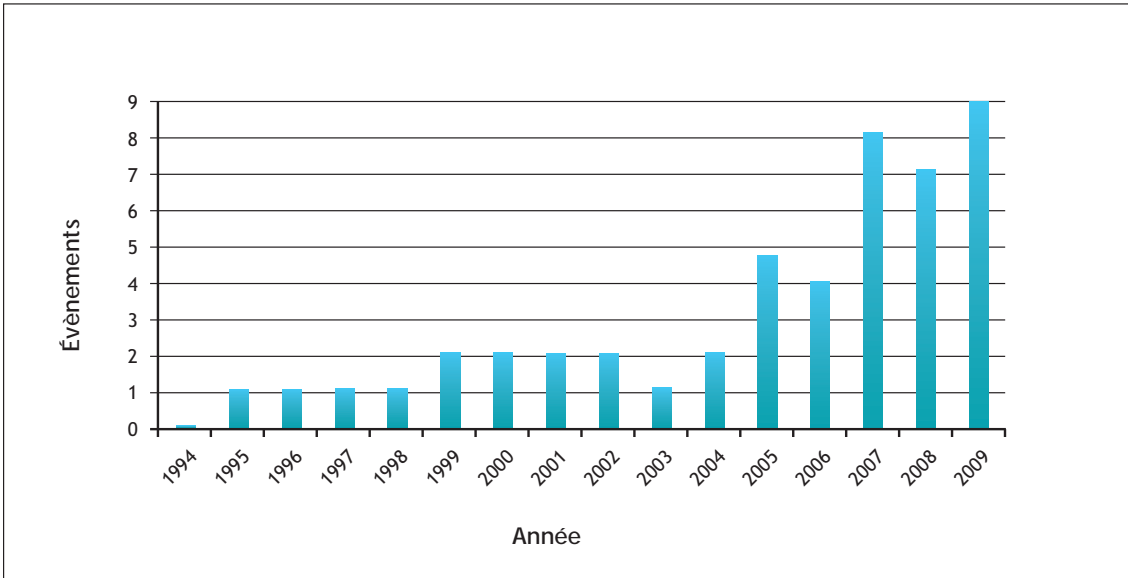


Graphique 3.4 - Évolution du nombre de publications du CIPC



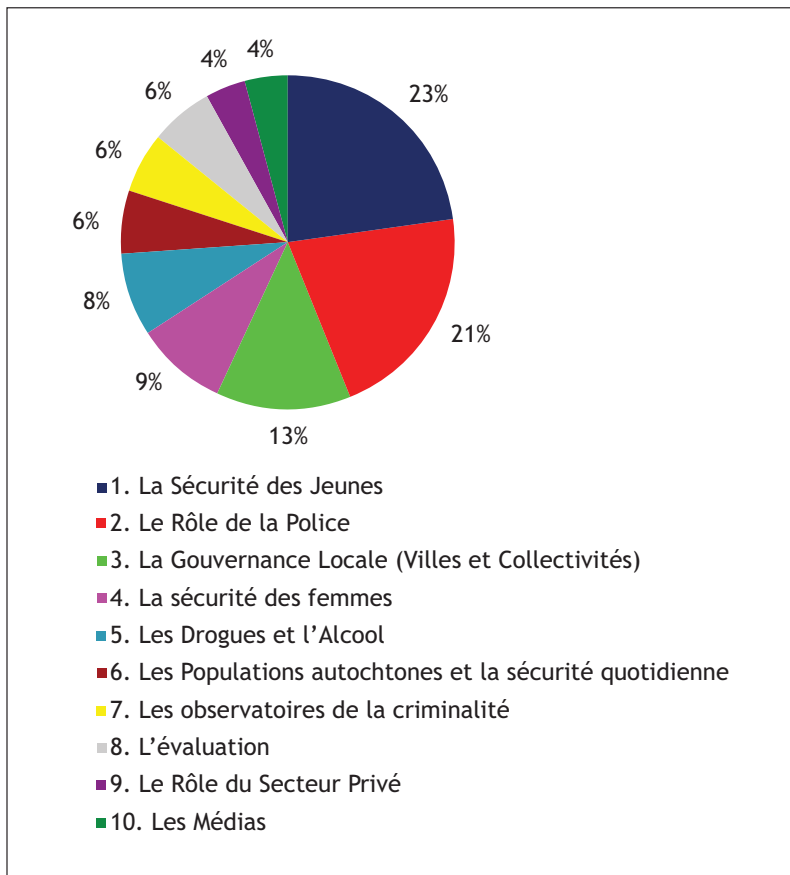


Graphique 3.5 - Évolution du nombre d'évènements organisés par le CIPC





Répartition des thèmes abordés dans les publications du CIPC



Le graphique ci-dessus illustre la répartition par thème des publications du CIPC au cours des 15 dernières années.

A large, light blue circular graphic with white outlines. It depicts a stylized human figure with arms raised, set against a background of horizontal and vertical lines, suggesting a grid or architectural structure.

4. Domaines d'expertise actuels du CIPC

Cette présentation ne vise bien évidemment pas à dresser le bilan des 15 années d'activité du Centre, décrites au sein des rapports annuels ainsi qu'au bilan de la mise en œuvre du plan stratégique 2006-2010 pour cette dernière période.

Nous avons voulu présenter ici les démarches ayant fait l'objet du plus grand nombre de publications du CIPC, afin de souligner l'importance de certains thèmes.

1. La Sécurité des Jeunes

Le CIPC a entrepris un certain nombre d'études comparées sur la sécurité des jeunes depuis sa création. Au nombre de ces études figure *Investir dans les jeunes : approches internationales de la prévention du crime et de la victimisation*. Cette étude souligne l'intérêt qui existe à court et long terme à investir dans la jeunesse et à développer des programmes qui aident à construire des communautés plus sûres et en meilleure santé.

À la demande du *Bureau of Justice Assistance* du Département américain de la justice, le CIPC a entrepris en 2001 de mener une étude internationale comparée sur les tendances en matière de politiques et de pratiques dans le domaine de la sécurité scolaire.

Promouvoir la sécurité dans les écoles : expériences et actions internationales présente des informations globales sur les problèmes et tendances en matière de sécurité scolaire, de développements internationaux, de politiques et de programmes mis en œuvre, ainsi que les éléments essentiels des stratégies développées en matière de sécurité dans les écoles.

En 2002, le CIPC a consacré son 2^{ème} Colloque annuel au thème suivant : « **La prévention de la délinquance et les jeunes : quel rôle pour l'école ?** ». Le Colloque du CIPC avait pour objectif de nourrir les échanges de connaissances et d'idées, ainsi que les débats autour des politiques et

pratiques concrètes en ce qui concerne le rôle de l'école dans la prévention de la délinquance. L'école occupait auparavant une place réduite dans le domaine de la prévention de la criminalité, et son potentiel en termes de capacité à produire un changement réel et durable, a souvent été ignoré.

Parmi les thèmes importants abordés figuraient : le rôle de la police dans les écoles, les programmes de médiation et de réparation, le rôle des parents et de la collectivité en dehors de l'école, ainsi que l'apprentissage de la loi.



Un article de fond intitulé *Overview of Recent Developments and Challenges in School - Based Crime Prevention* (Panorama des développements et défis récents en matière de prévention de la délinquance à l'école) a été publié pour l'évènement.

Également en 2002, le CIPC a participé à une Conférence internationale à Port Elizabeth, en Afrique du Sud, sur le rôle complémentaire que



le gouvernement local et les institutions et organisations communautaires peuvent jouer pour aider les jeunes, en particulier les jeunes à risque et en conflit avec la loi, et éviter ainsi l'altération de leur comportement. À cette occasion, un article de fond intitulé *Developing Citizenship Amongst Urban Youth in Conflict with the Law in Africa* (Développer la citoyenneté en milieu urbain chez les jeunes en conflit avec la loi, en Afrique) a été écrit en collaboration avec l'Université de Port Elizabeth. Il met en lumière certaines tendances mondiales, ainsi que certains développements spécifiques dans les programmes et stratégies de prévention qui s'adressent aux jeunes en conflit avec la loi, ou à risque.

Le CIPC a participé à la *Conférence Internationale 2003 de l'OCDE relative à la sûreté et la sécurité des établissements scolaires à Paris*, ainsi qu'à la rédaction de l'article intitulé *Comprehensive Approaches to School Safety and Security: An International View* (Approches globales de la sûreté et de la sécurité des établissements scolaires : une perspective internationale), publié dans le rapport de l'évènement.

L'article s'intéresse aux questions essentielles posées par la conférence de l'OCDE sur la manière dont les écoles peuvent travailler avec d'autres partenaires afin d'améliorer la sécurité scolaire : qui sont les partenaires clés et comment sont-ils identifiés ; comment les gouvernements nationaux, régionaux et locaux travaillent-ils au développement de programmes efficaces, d'engagements politiques et de formations ; et comment sensibiliser les populations au niveau local et améliorer la communication entre les écoles et la collectivité contribuant ainsi à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité dans les écoles.

En 2004, face à l'intérêt croissant exprimé par la communauté internationale, le CIPC a entrepris de mener une étude sur le thème : *Police, Schools and Crime Prevention: A preliminary review of current*

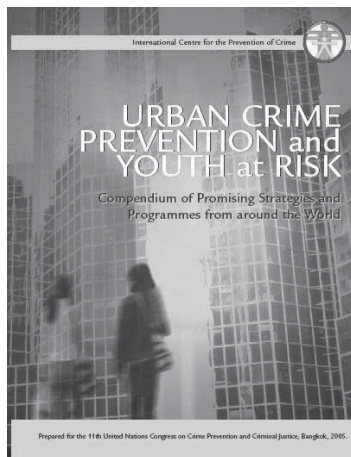
practices (La police, les écoles et la prévention de la délinquance : une étude préliminaire des pratiques actuelles). Cette étude examine comment les relations entre la police et les écoles ont évolué dans différents pays, à divers niveaux : objectifs et organisation, philosophies sous-jacentes, méthode et niveau d'interventions.

D'autres publications ont suivi : *Youth, Children and Urban Governance* (Les jeunes, les enfants et la gouvernance urbaine) et *Strategy Paper on Urban Youth in Africa* (Document stratégique sur la jeunesse urbaine en Afrique) publiés par ONU-HABITAT et pour lesquels le CIPC était le principal consultant, ainsi que *Prévenir la délinquance en milieu urbain et auprès des jeunes : Recueil international de pratiques inspirantes* publié en 2005. Dans cet article de 2005, diverses stratégies et pratiques internationales ayant trait aux relations hommes-femmes et à la sécurité des femmes sont présentées.

Le recueil était destiné à nourrir les échanges de « *L'atelier sur les stratégies et les meilleures pratiques de prévention du crime, en particulier pour ce qui a trait à la délinquance urbaine et les jeunes à risque* » du 11^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale à Bangkok, en Thaïlande, en 2005. Le Recueil illustre de manière très concrète comment de telles stratégies et pratiques ont été mises en place, et les résultats obtenus.

L'atelier était organisé par le CIPC en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) ainsi qu'ONU-HABITAT. Il souligne l'importance de développer des stratégies globales de prévention de la délinquance en milieu urbain, ainsi qu'auprès des jeunes à risque. Il reconnaît aussi les faits qui concourent à indiquer que des stratégies préventives efficaces permettent de prévenir et de réduire la criminalité et l'insécurité, qu'elles sont aussi importantes que des systèmes de justice justes et équitables et plus rentables à long terme que les actions entreprises une fois les faits commis. Les discussions qui se sont déroulées pendant cet atelier ont été publiées en 2007.

Également en 2007, le CIPC s'est intéressé à la question des **gangs de jeunes** dans un article intitulé *Comparative Approaches to Urban Crime Prevention Focusing on Youth* (Étude comparée des approches en matière de prévention de la délinquance en milieu urbain, en particulier auprès des jeunes). Plus particulièrement, l'article examine certaines des approches concrètes et efficaces adoptées dans divers pays du Nord et du Sud en matière de prévention de la délinquance en milieu urbain et auprès des jeunes et des gangs. Ces approches incluent simultanément programmes et stratégies de prévention.



Plus récemment, le CIPC a organisé un échange entre acteurs belges et québécois en partenariat avec le Forum belge pour la sécurité urbaine. Cet échange s'est inscrit dans le cadre d'un séminaire sur le **phénomène des gangs de rue** qui s'est tenu en avril 2009, à Bruxelles. Le séminaire a rassemblé près de 60 acteurs issus de diverses institutions et communautés, de la police et du secteur judiciaire, réunis pour échanger et partager leurs connaissances et pratiques.

2. Le Rôle de la Police

Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité est également l'un des principaux domaines d'action du CIPC. Le CIPC a lancé un Programme international d'échanges en 1998 sur le rôle des chefs de police dans la prévention de la criminalité, qui offrait une occasion unique de regrouper un vaste éventail d'expériences provenant d'Europe et d'Amérique du Nord, et d'établir un réseau et une organisation facilitant les échanges entre les services de police du monde entier.

Le recueil *Pratiques policières inspirantes: partenariats en prévention de la criminalité* publié en 2000, témoigne des efforts déployés par le CIPC pour faire connaître les bonnes pratiques et les réussites exemplaires, et aider les chefs de police à mettre en œuvre ces pratiques.

Dans le cadre du *Programme d'échange d'expertise*, trois séminaires sur la Police et la Prévention ont été organisés. Le premier à Montréal en 1998 portait sur « **Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité** ». Un deuxième séminaire, qui s'est tenu à Coventry en Angleterre en 1999, a examiné de façon plus approfondie les **pratiques des partenariats policiers** dans le domaine de la prévention du crime.

L'intérêt du CIPC pour les partenariats policiers fait suite à la réévaluation du rôle de la police par les autorités des États, les dirigeants de la police et les autorités locales.

Un troisième séminaire intitulé « **Policing for Prevention Summit** » (Sommet sur la prévention par la pratique policière) a eu lieu à Washington DC, États-Unis en 2001 et s'est employé à identifier les outils clés en matière de réussite des initiatives préventives développées par les services de police et leurs partenaires.

Le CIPC a publié à cette occasion un rapport intitulé *Sécurité urbaine et bonne gouvernance : le rôle pour la police qui s'intéresse à la relation entre la police et les partenaires locaux en matière de prévention de la criminalité*. Il suggère que la sécurité ne relève pas de la seule responsabilité de la police, mais se trouve davantage être une question de bonne gouvernance urbaine.

En mars 2002, le CIPC a publié une Trousse intitulée *Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité*.





Il s'agit d'un recueil d'articles thématiques tels que : « La police et la communauté » ; « Établir les partenariats efficaces » ; « Investir dans la prévention et les partenariats » ; « Les éléments de la planification » ; « Investir dans la prévention de la criminalité : qui se charge des frais ? ».

Notons également la participation en 2002 du CIPC à la 11^{ème} Session de la commission des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, à Vienne. Un exposé intitulé « *Police and Prevention* » (La police et la prévention) y soulignait les principales conclusions du CIPC et mettait en avant ses principaux travaux entrepris à ce jour, en s'intéressant plus particulièrement à l'histoire de la police et à son évolution.

Dans sa publication de 2006 intitulée *Police et prévention: résurgence d'une idée forte?* le CIPC soutient que l'importance et la demande en matière de police préventive n'ont pas diminué. L'émergence de questions, telles que la prévention du terrorisme, la lutte contre le blanchiment d'argent, le cybercrime ou la traite d'êtres humains, démontre l'importance que revêt toujours la prévention policière.

Plus tard en 2006, le CIPC a co-animé un atelier sur la pratique policière et les collectivités à l'occasion de la *Conférence de Saragosse sur « Sécurité, Démocratie et Villes »* organisée par le Forum européen pour la sécurité urbaine, en Espagne.

En mai 2007, le CIPC a co-organisé un Séminaire professionnel destiné aux services de police et responsables de la prévention de la délinquance en Afrique avec le *South African Police Service* (SAPS) et le *Council for Scientific Industrial Research* (CSIR), en partenariat avec ONU-Habitat et ONUDC, au Cap.

À l'issue de ce Séminaire professionnel, le CIPC a publié une évaluation succincte, pour un petit nombre de pays sub-sahariens, de l'implication des services de police dans la prévention de la criminalité. L'évaluation intitulée *Police et prévention de la criminalité en Afrique : une analyse succincte des structures, des politiques et des pratiques*, incluait des études de cas provenant du Kenya, du Nigeria, d'Afrique du Sud, de Tanzanie et d'Uganda.

En novembre 2007, le CIPC a consacré un Colloque annuel au **Rôle de la Police en prévention de la criminalité**. Dans le cadre du 7^{ème} Colloque annuel, la Direction de la police nationale norvégienne s'est chargée d'organiser des ateliers sur les principaux défis auxquels les partenariats policiers doivent faire face, ainsi que les questions relatives aux rôles de la police dans la construction de communautés plus sûres.

Parmi les sujets abordés figurent les thèmes suivants : **Constituer des partenariats efficaces avec les services de police ; interroger la culture et la structure des services policiers** en termes de facilitation ou d'entrave à la collaboration efficace dans le domaine de la prévention ; passer en revue les innovations récentes, les modèles de pratiques policières et les outils du maintien de l'ordre public axés sur la connaissance.

L'article de fond intitulé *Key Developments, Issues, and Practices: The Role of the Police in Crime Prevention* (Développements, enjeux, et pratiques clés : le rôle de la police dans la prévention de la criminalité) examine certains développements et enjeux clés, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix publique et l'adéquation des divers rôles de la police dans la prévention de la criminalité, parfois sujets à controverse. L'article présente également des exemples provenant du monde entier qui illustrent comment la police peut effectivement collaborer avec d'autres acteurs, tout en relevant les problèmes et défis associés à ces partenariats.

L'attention croissante accordée à une approche financière de la gestion publique a conduit le CIPC à rédiger un bref rapport en 2007 intitulé *Mesure de la performance policière, Expériences internationales*. Ce document examine les méthodes mises en œuvre dans neuf villes, provinces ou pays en vue de répondre à une nécessité quasi-universelle, à savoir comment évaluer les activités de la police afin de mieux répondre aux diverses attentes des citoyens, des dirigeants et de la police elle-même

3. Gouvernance Locale (Villes et Collectivités)

L'une des premières publications du CIPC sur la gouvernance locale était *Le rôle des municipalités dans la sécurité de la collectivité*. Cette monographie examine les problèmes croissants de sécurité quotidienne auxquels ont été confrontés les maires et les autorités municipales ces dernières années. En particulier, elle s'intéresse au rôle des élus locaux dans l'amélioration de la sécurité quotidienne. Elle explique aussi pourquoi le changement est nécessaire, et comment la connaissance de la criminalité, de l'insécurité et des stratégies de prévention efficaces, a été utilisée par les gouvernements locaux pour construire des communautés en meilleure santé et plus sûres. Enfin, elle met en exergue les tendances, les développements internationaux et fournit des exemples de stratégies, d'outils et de bonnes pratiques provenant du monde entier.

Également en 2001, le CIPC a publié un guide intitulé *Le diagnostic local de sécurité : mobiliser, connaître et agir* sur les objectifs et la conduite d'audits de sécurité. Il décrit comment les audits de sécurité peuvent être utilisés par les personnes responsables de la prévention et de la sécurité quotidienne. Une attention particulière est accordée à leur utilisation par les gouvernements locaux ou municipaux.

En octobre 2001, le CIPC a présenté un exposé pendant le *4th International Forum on Urban Poverty* (4^{ème} Forum international sur la pauvreté urbaine) à Marrakesh, au Maroc, intitulé *Crime Prevention as an Investment for Cities: Experience*

from Northern Countries (Investir dans les villes en améliorant la prévention de la criminalité : l'expérience des pays nordiques). Cet exposé met en avant les coûts de la criminalité dans différents secteurs, et examine des exemples d'interventions municipales mises en œuvre dans les villes nordiques, dans le domaine de la prévention de la criminalité.

Le *Troisième colloque annuel* du CIPC sur la prévention de la criminalité qui s'est tenu en novembre 2003 à Pretoria, en Afrique du Sud, avait pour thème : « **Villes, rénovation urbaine et prévention de la criminalité** ». Ce choix thématique reflète l'apparition d'une nouvelle vague de programmes de rénovation urbaine qui ciblent des communautés ou zones urbaines spécifiques.

Par la suite, le CIPC a publié un rapport intitulé *Les possibilités de prévention de la criminalité et de sécurité collective dans les programmes intégrés de rénovation urbaine* qui examine le rôle des programmes de prévention de la criminalité au sein des programmes de rénovation urbaine. Ces dispositifs représentent une avancée conceptuelle par rapport aux initiatives plus anciennes en matière de rénovation urbaine qui cherchaient avant tout à améliorer le parc immobilier et les espaces publics, ou à construire des couloirs de transport et qui parfois déplaçaient les ménages à faible revenu et déstabilisaient les structures et réseaux sociaux. Les nouvelles approches se distinguent par des objectifs plus larges, un cortège d'acteurs quelque peu différent, et elles pourraient fournir un nouveau support et une occasion nouvelle d'améliorer la sécurité quotidienne et la prévention de la criminalité.

En 2004, la Fondation Docteur Philippe Pinel a produit *La clé pour des municipalités plus sûres* avec l'assistance technique du CIPC. *La clé pour des municipalités plus sûres* est un outil pratique qui a été développé afin de promouvoir et de soutenir l'engagement concret et durable des municipalités dans le domaine de la sécurité publique. Il se fonde sur l'expertise accumulée dans le domaine de la prévention de la criminalité au cours des vingt dernières années au Canada et dans d'autres pays.

La *Trousse (Toolkit)* met en lumière la reconnaissance croissante par divers niveaux de gouvernement de l'importance de l'action locale sur la sécurité publique et la prévention de la criminalité. Il souligne également l'expertise croissante des municipalités et de leurs partenaires dans le développement et la mise en œuvre de stratégies et de mesures ciblées, afin de réduire et de prévenir la criminalité, la violence et l'insécurité. Un certain nombre d'exemples illustrent la diversité et le potentiel des initiatives mises en place par les municipalités.





En 2008, le CIPC a consacré une section de son *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne : tendances et perspectives* et du *Recueil international de pratiques de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde* à la question de la gouvernance locale. Une analyse des tendances émergentes en ce qui concerne le rôle des autorités locales est présentée dans le Rapport international, tandis que le Recueil international s'intéresse aux initiatives spécifiques en matière de prévention de la criminalité et de sécurité quotidienne au niveau local et régional.

Initiatives communautaires

En 2006, le CIPC a organisé son 6^{ème} Colloque annuel à Canberra, en Australie, autour du thème général du rôle des communautés dans la prévention de la criminalité, et en particulier « **Les Communautés en action pour la prévention de la criminalité** ». Au cours de l'évènement ont été présentés des exemples de tendances récentes en matière d'implication communautaire dans la prévention de la criminalité. Ce colloque était également une occasion d'examiner quelques tendances et défis communs en matière de prévention de la criminalité.

Parmi ces tendances et défis figuraient notamment ceux ayant un impact sur la sûreté et la sécurité dans les pays en développement ainsi que dans les pays développés, et incluaient, au niveau national et local, le terrorisme et ce que l'on appelle l'**urbanisation de la violence politique**; l'expansion permanente de la criminalité transnationale organisée, la corruption et la traite d'êtres humains ; la croissance rapide des villes associées à une hausse des taux de migration vers les zones urbaines et vers l'étranger.

Un article de fond portant le même nom et mettant en lumière les divers enseignements tirés des actions communautaires fortes dans le domaine de la prévention de la criminalité a également été publié.

Plus récemment, dans *Recueil international de pratiques de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde* publié par le CIPC, une section entière est consacrée à différentes initiatives en matière de prévention de la criminalité et de sécurité quotidienne qui renforcent la participation directe des citoyens, des membres de la collectivité et des habitants. De plus, le *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne : tendances et perspectives* inclut une analyse des tendances émergentes dans le domaine des services de soutien à la collectivité et du rôle des acteurs de la collectivité.

« »

4. La sécurité des femmes

Partie intégrante de la prévention de la criminalité, la question de la sécurité des femmes a été abordée pour la première fois dans une publication du CIPC intitulée *Gender and Crime Prevention and Women's Safety: Is there Progress in Putting Gender into Crime Prevention?* (La sécurité des femmes, intégrer le « genre » dans la prévention du crime : des progrès ?) en 2002. Une étude comparée intitulée *Developing Trust: International Approaches to Women's Safety* (Développer la confiance : Stratégies internationales sur la sécurité des femmes) a été menée en 2004. Il s'agit d'une étude préliminaire des initiatives internationales en matière de prévention de la criminalité centrées sur les violences faites aux femmes.

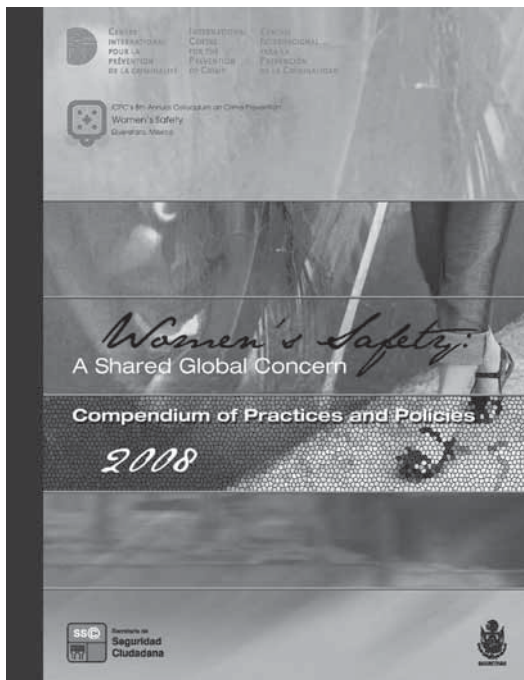
Le Colloque annuel du CIPC offre une occasion essentielle d'évaluer certaines tendances, avancées et défis actuels et émergents dans le domaine de la prévention de la criminalité. En 2008, le CIPC a organisé son Colloque annuel à Querétaro, au Mexique sur le thème « La sécurité des femmes : une préoccupation universelle », et a accueilli plus de 350 participants venus de 30 pays des Amériques, des Caraïbes, d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

Parmi les thèmes abordés au cours de ce colloque sur la sécurité des femmes figuraient :

1. Mesurer la violence : un défi pour le développement des programmes efficaces ;
2. La criminalité transnationale et son impact au niveau local ;
3. Violence contre les femmes et sécurité quotidienne : groupes cibles (ex. les femmes et les enfants victimes de la traite humaine) ;

4. Le rôle des hommes dans la sécurité des femmes ;
5. Créer des communautés sûres et participatives pour les femmes ;
6. Constituer des partenariats efficaces.

Par la suite, le CIPC a publié un document d'accompagnement intitulé *Recueil de pratiques et de politiques sur la sécurité des femmes*, qui présente 69 exemples provenant de 32 pays différents. Il se divise en quatre sections principales : stratégies municipales, initiatives des organismes non gouvernementaux, stratégies et politiques des gouvernements nationaux, outils et ressources.





Plus récemment, en septembre 2009, le Service de Police de Saanich dans le Victoria canadien a accueilli un séminaire d'une journée relatif à la violence familiale et la sécurité des femmes, organisé avec le CIPC et l'Association canadienne des chefs de police. Ce séminaire a réuni 65 acteurs locaux, notamment des organismes communautaires, des organisations autochtones, des services de police et des gouvernements locaux, venus échanger sur les tendances internationales et locales, ainsi que les pratiques dans ce domaine.

5. Les Drogues et l'Alcool

Le CIPC a entamé ses travaux sur les effets de la drogue sur la délinquance en 2005. Une revue de littérature intitulée *Drogues et dommages sociaux, revue de littérature internationale*, recense les centaines de publications dans le domaine des dommages sociaux liés à la drogue. Elle est publiée en collaboration avec l'*Observatoire européen des drogues et des toxicomanies* (OEDT). Elle est la première publication à présenter dans une même revue la recherche menée aux États-Unis, au Canada, en Angleterre et en Australie, ainsi que la recherche en langue française menée en Europe.

Le document examine l'ambiguïté de la notion de **dommage social**, et analyse les différents aspects liés à l'usage de drogues.

Le CIPC a collaboré avec l'OEDT sur une seconde revue de littérature intitulée *Dommages sociaux liés à l'usage de drogues: focus sur les relations et difficultés familiales* en 2005.

Cette revue examine l'effet des drogues sur les relations familiales et les conflits intrafamiliaux, en vue du développement et de l'évaluation d'une politique publique.

En 2004, le CIPC a mis en place un « Programme Échanges » villes de 3 ans entre les villes de Bordeaux (France), Liège (Belgique) et Montréal (Canada). L'objectif de cette collaboration était d'explorer chaque phase technique de la gestion des problèmes dans les espaces publics : diagnostic, plan d'action, mise en œuvre et évaluation. Les échanges entre les trois villes étaient axés sur les problèmes publics liés à la toxicomanie et à la prostitution dans les espaces publics.



Un *Guide méthodologique sur le diagnostic des nuisances relatives aux drogues et à la prostitution* a été publié en 2006 afin de permettre des échanges ultérieurs entre les trois villes. Il a permis la rédaction de directives pratiques à l'attention des acteurs urbains.

Le « Programme Échanges villes » a donné naissance à un manuel intitulé *Nuisances publiques liées aux drogues et à la prostitution : Manuel pratique pour l'action locale*.

Le manuel fournit une méthodologie pour la gestion des troubles publics liés à la prostitution et à l'usage de drogues : diagnostic de la situation, développement d'un plan d'action concerté et évaluation des actions mises en œuvre. Il se fonde sur des exemples pratiques et propose des outils « clé en main » et de multiples références pour les autorités locales.

6. Populations autochtones et sécurité quotidienne

Le CIPC a mené de nombreuses études comparées sur les tendances et pratiques en matière de sécurité quotidienne et les populations autochtones. La littérature sur les divers problèmes et les injustices liées aux expériences passées et actuelles des populations autochtones (colonisation, politiques d'assimilation et pratiques discriminatoires) ne manque pas, cependant les articles traitant des « solutions » mises en œuvre « par » et « avec » les communautés et organisations autochtones afin de prévenir la criminalité et d'améliorer la sécurité par le biais de partenariats sont beaucoup plus rares.

Une étude comparée du CIPC sur les politiques et pratiques de quatre pays présentant des histoires de colonisation similaires - Australie, Nouvelle-Zélande, Canada et États-Unis - intitulée *Crime Prevention and Indigenous Communities: Current International Strategies and Programmes* (La prévention de la criminalité et les communautés autochtones : stratégies et programmes internationaux actuels) a été publiée en juillet 2003. L'année suivante, pour faciliter et améliorer les échanges d'informations et d'expertise entre les acteurs indigènes et non indigènes, le CIPC a mis en place un *Virtual Network (Réseau virtuel), Community Safety and Indigenous Peoples (CSIPNET)*. Ce dernier regroupe des chercheurs, des responsables politiques, et divers acteurs originaires du Canada, de Nouvelle Zélande, des États-Unis et de Norvège qui œuvrent pour remédier aux problèmes de sécurité quotidienne rencontrés par les populations autochtones. D'autres pays ont rejoint le réseau, durant les deux dernières années.

Le Réseau virtuel a pour objectifs de :

- Faciliter la collaboration et les échanges entre les responsables politiques, les chercheurs et les acteurs indigènes et non indigènes qui travaillent sur les questions relatives à la prévention de la criminalité.
- Développer l'expertise internationale dans le domaine de la prévention de la criminalité, de la sécurité quotidienne et des communautés autochtones.

En 2006, le CIPC a publié un Recueil intitulé *Community Safety Partnerships by and with Indigenous Peoples* (Partenariats de sécurité quotidienne constitués par et avec les populations autochtones). Il recense certaines tendances et développements importants dans le monde, en s'intéressant plus particulièrement aux populations autochtones, et met en lumière des actions communautaires indigènes récentes dans le domaine de la prévention de la criminalité.

La même année, le CIPC a lancé le **International Bulletin (Bulletin international)** tri-annuel, qui a pour objectif de fournir aux acteurs, chercheurs et responsables politiques, indigènes et non indigènes, qui travaillent dans le domaine de la sécurité quotidienne et des populations autochtones, des informations actualisées sur les dernières tendances, recherches, développements, actualités et événements.

En juillet 2008, dans le cadre de sa mission d'assistance technique, le CIPC a participé à une séance de formation intitulée « **Community Safety and Indigenous Peoples: Issues, Ideas, and Inspiration for Action** » (La sécurité quotidienne et les populations autochtones : enjeux, idées et actions) à Winnipeg, au Canada. Organisée par le *Centre national de prévention du crime (CNPC) canadien*, cette séance de formation a réuni plus

de 40 responsables de programmes nationaux du NCPC et représentants locaux des autochtones de la région de Winnipeg (First Nations).

Également en 2008, le CIPC a été invité par le Parlement Sami en Norvège à présenter ses conclusions sur les Populations autochtones et la sécurité quotidienne, publiées dans la section quatre du *Recueil international de pratiques de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde*, à plusieurs conseillers du Parlement à Karasjok, Norvège.



Plus récemment, en mars 2009, pendant la conférence tri-annuelle du Canada sur la recherche en politique autochtone (APRC - Aboriginal Policy Research Conference) qui s'est tenue à Ottawa, le CIPC a publié le rapport *Sécurité quotidienne et peuples autochtones : Partager les connaissances, les perspectives et l'action*.

Cet article de fond a permis de nourrir les débats de deux ateliers relatifs à la sécurité quotidienne et les populations autochtones, ainsi que d'une commission internationale et d'une séance de travail en réseau intitulée *A Focus on Police - Indigenous Community Partnerships and Interventions* (Partenariats et interventions des communautés autochtones - Regard sur la police) organisée par le CIPC avec le soutien du *Département de la sécurité publique*.



7. Les observatoires de la criminalité

Les observatoires, ont été créés dans de nombreux pays et ont démontré leur capacité à éclairer le processus de décision et le développement de programmes. Au fil des ans, le CIPC a remarqué un intérêt croissant pour les questions relatives aux observatoires de la criminalité et à leurs impacts sur le domaine de la prévention. Le Centre s'est plus spécifiquement employé à fournir un soutien technique aux organisations et gouvernements qui mettent en œuvre des projets dans ce domaine.

En 2001, en collaboration avec le Comité du maire de Montréal sur les problèmes sociaux, le CIPC a publié un rapport sur les paramètres à prendre en considération dans le cadre de la création d'un observatoire de la criminalité et de la sécurité à Montréal.

En 2003, le CIPC a participé au développement d'un nouveau projet pilote intitulé *Observatoire de la sécurité et de la prévention dans les milieux de vie pour la province de Québec*. Le projet a démarré en septembre 2003, en collaboration avec les partenaires locaux, notamment : l'Institut national de santé publique Québec (INSPQ), le Réseau québécois de villes et villages en santé, l'union des municipalités du Québec, le ministère de la Sécurité publique du Québec, et Bureau québécois du Centre national pour la prévention du crime, ministère de la Sécurité publique et de la Sécurité publique, Canada.

À la suite de ce projet pilote, le CIPC a publié le rapport *Sécurité et prévention au Québec : Une première approche globale - État des lieux et analyse des informations disponibles sur les atteintes à la sécurité au Québec* en 2006. Ce rapport présentait les résultats du projet, les défis identifiés, ainsi que les indicateurs pertinents.

Un second rapport intitulé *Observatoire québécois de la sécurité et prévention: Objectifs, démarche et structure*, examine plus en détails diverses questions telles que : la violence domestique ; la négligence à l'égard des enfants et la violence familiale ; la violence sur le lieu de travail et la violence à l'école.

En 2007, le CIPC a également fourni une **assistance technique** à l'Observatoire centroaméricain sur la violence (OCAVI) du Salvador pour la définition d'indicateurs permettant de mesurer la violence. Cette collaboration s'est poursuivie en 2008, puisque le CIPC a assisté l'OCAVI dans le développement d'une fiche unifiée d'indicateurs de violence pour chaque pays, ainsi que par la rédaction de deux articles de fond sur la violence en Amérique Centrale.

Dans le cadre du développement d'un observatoire de la prévention de la criminalité et de sécurité pour les communautés locales, le CIPC, en partenariat avec le Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a participé à la construction d'un observatoire de la criminalité pour la municipalité de St Eustache, au Québec.

C'est le ministère québécois de la Sécurité publique qui a financé ce projet.



Le CIPC a également organisé, en collaboration avec l'Observatoire nationale français de la délinquance (OND) et l'ancienne Délégation interministérielle à la ville (DIV), *la Première rencontre internationale sur les observatoires de la criminalité*. Cette première rencontre, qui s'est tenue à Paris, en France en décembre 2007, a permis un tour d'horizon des observatoires de la criminalité dans le monde.

En préparation de la 2^{ème} Rencontre internationale, le CIPC a mis au point un **questionnaire pour les observatoires locaux et internationaux**. Les résultats ont permis d'obtenir un panorama des différentes organisations ayant créé un observatoire, leur origine géographique, leur usage et les stratégies de diffusion des données collectées.

En 2009, en collaboration avec l'OND et la Division de la sécurité publique du Ministère de l'Intérieur du Chili, le CIPC a organisé la 2^{ème} Rencontre internationale sur les Observatoires de la criminalité à Santiago, Chili.

Cette seconde rencontre, qui avait pour thème « Observer la criminalité et produire des résultats utiles à la communauté » a permis d'examiner les travaux réalisés par les observatoires ainsi que leur utilisation par les gouvernements et les collectivités

Deux enjeux principaux ont été identifiés lors de cette réunion :

- La nécessité de **diversifier les sources d'information** (ex. groupes de discussion, interviews avec les acteurs du secteur, enquêtes de victimisation, etc.)

- La nécessité de **replacer dans leur contexte les données relatives à la criminalité provenant de différentes sources**, c'est-à-dire utiliser les statistiques et les enquêtes de victimisation disponibles, tout en les confrontant à d'autres sources d'informations pertinentes.

Régulièrement mis à jour, le Observatoires de la criminalité: Répertoire d'expériences internationales présente les informations disponibles sur les principales questions ayant trait aux observatoires de la criminalité. Les informations recueillies grâce au questionnaire sur les observatoires de la criminalité sont également utilisées afin de mettre à jour cet annuaire.

8. Le Rôle du Secteur Privé

Le CIPC a commencé ses recherches comparées sur le rôle du secteur privé dans la prévention de la criminalité en 2005, en réponse à la demande de plus en plus pressante des membres du CIPC qui réclamaient un texte succinct permettant d'alimenter la réflexion sur cette question.

Publié en 2005, l'article *La participation du secteur privé à la prévention de la criminalité : des enjeux à préciser*, recense les tendances, développements et questions clés, relatifs à l'implication du secteur privé dans la prévention de la criminalité. L'article explique **pourquoi les entreprises seraient pertinente à davantage investir dans la prévention de la criminalité** au regard de l'impact de la criminalité sur la vie économique et les collectivités. En particulier, il met l'accent sur les défis relatifs à la mobilisation et à la collaboration avec le secteur privé, ainsi que sur l'investissement du secteur dans les initiatives stratégiques relatives à la prévention de la criminalité. Il présente par ailleurs des exemples de projets et d'initiatives mis en œuvre dans les pays du Nord et du Sud.

Cet article a permis de nourrir les débats du 5^{ème} Colloque annuel du CIPC, qui s'est tenu en octobre 2005 à Santiago, au Chili. L'évènement a réuni pour la première fois des représentants de gouvernements nationaux, régionaux et locaux, du secteur privé (ex. compagnies d'assurance, médias, industries de la sécurité, chambres de commerce, etc.), de la police, d'ONG et du monde universitaire, afin de débattre et d'échanger des informations sur **trois domaines d'investigation à l'intérieur du thème plus vaste du rôle du secteur privé dans la prévention**, à savoir :

- Possibilités et défis liés à l'implication des acteurs du secteur privé dans les programmes et stratégies en matière de prévention de la criminalité.
- Examen des tendances et questions relatives à la sécurité privée ainsi que les implications des partenariats stratégiques et efficaces dans le domaine de la prévention.
- Utilisation des technologies de sécurité dans le champ de la prévention de la criminalité ; identification et examen des questions relatives à l'exclusion ; à la protection de la vie privée ainsi qu'en matière de responsabilité et de transparence.



Le CIPC a par la suite publié un recueil intitulé *Action publique, privée et de la collectivité pour la sécurité: le cas du logement au sein les quartiers défavorisés* en 2006.

Ce recueil souligne les rôles du secteur privé (propriétaires, compagnies d'assurance, architectes et sociétés immobilières) dans le cadre de diverses initiatives visant à **améliorer la sécurité dans les lotissements**, à savoir la conception de logements adaptés et la mise au point d'une politique d'urbanisme adéquate, la bonne gestion des logements, la prévention et la mise en œuvre de programmes d'intervention permettant de renforcer les structures de protection des jeunes à risque.

9. L'évaluation et les médias

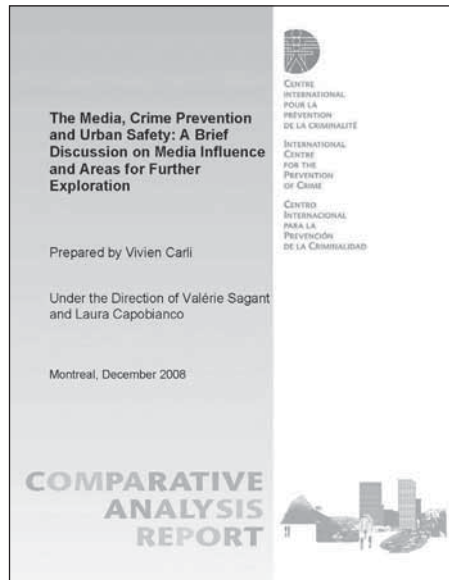
Le CIPC a commencé à examiner la question de l'évaluation en 2002 avec un document de consultation intitulé *De la connaissance aux politiques de prévention de la criminalité et de sécurité collective : quel rôle pour l'évaluation?*. Ce document présente les pratiques d'évaluation en matière de prévention dans divers pays ainsi que leur évolution. Il aborde quelques-unes des questions difficiles à soulever telles que : en quoi l'évaluation est-elle utile ? Comment s'assurer que les résultats de l'évaluation se traduisent par, ou éclairent, les décisions politiques et les programmes mis en place ?

Publiée en 2003, la revue *Évaluer la prévention: éléments pour une approche alternative* fournit un panorama des initiatives communautaires globales. Elle examine les pratiques en matière d'évaluation, souligne les limites des approches traditionnelles d'évaluation, et présente diverses études de cas.

Dans le *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne 2010* à paraître, le CIPC consacre une part conséquente à l'évaluation. L'évaluation est devenue une composante essentielle de la prévention de la criminalité et le rapport examinera les approches et les pratiques émergentes, qui peuvent aider les responsables politiques ainsi que les différents acteurs.

La troisième section du rapport international examine les objectifs de l'évaluation en matière de prévention, ainsi que ses méthodes et tendances.

Sur le thème du rôle et de l'impact des médias sur la prévention de la criminalité, le CIPC a publié un document de consultation intitulé *La communication pour un changement social : un outil puissant pour la prévention de la criminalité* en 2002. Le rapport décrit les efforts déployés par les gouvernements et les ONG pour éduquer le public par rapport aux médias, contrôler le contenu des informations diffusées par ceux-ci, et changer la nature des récits de crimes véhiculés par les médias.





Il préconise de renforcer le rôle de la communication dans la politique et la pratique en matière de prévention de la criminalité et de sécurité quotidienne, notamment dans le domaine émergent de la communication pour le changement social.

Également en 2008, le CIPC a publié un rapport d'étude comparée intitulé *Médias, prévention de la criminalité et sécurité urbaine : Analyse succincte de l'influence des médias et pistes de réflexion*. Ce document exploratoire analyse l'impact (tant positif que négatif) des médias sur la prévention de

la criminalité, en proposant une approche intégrée qui permet d'en étudier toutes les facettes. Le travail des médias et son impact sur la prévention de la criminalité présentent plus de complexité qu'un simple lien de cause à effet ou qu'une présumée tendance de la presse à coller au plus près des impératifs de l'actualité. Le rapport met en lumière plusieurs débats sur l'impact que les médias ont sur le degré de peur qu'inspire le crime dans la population, ainsi que sur l'attribution de nouvelles ressources policières, le comportement même des criminels, l'opinion et l'attitude des gens à l'égard des groupes marginalisés.



5. Catalogue des évènements et publications



Catalogue des événements organisés et co-organisés par le CIPC

2009			
7-9 décembre	Montréal, Canada	Colloque	15 ^{ème} anniversaire du CIPC : « La prévention de la criminalité à travers le monde : inventaire, évaluation et perspectives futures »
22 octobre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Gangs de rue / Bande de jeunes : Regard croisé sur l'intervention belge et québécoise »
21 octobre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« <i>Going with the Flow or Swimming Against the Tide? - A Local Crime Prevention View from Down Under (Sydney, Australia)</i> »
20 octobre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Violence politique au Guatemala : Le rôle de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) »
21 au 23 avril	Bruxelles, Belgique	Séminaire	Bruxelles-Québec : Le phénomène des gangs de rue / bande de jeunes
18 au 20 mars	Santiago, Chili	Conférence	2 ^{ème} Rencontre internationale sur les Observatoires de la criminalité « Observer la criminalité et produire des résultats utiles à la communauté »
9 au 12 mars	Ottawa, Canada	Ateliers	<i>Aboriginal Policy Research Conference (APRC)</i> 1) <i>Community Safety and Indigenous Peoples: Main Trends, Developments and Issues</i> 2) <i>Building on Achievements: Implementing and Sustaining Community Safety Partnerships</i>
23 février	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Sécurité des femmes: une préoccupation universelle »
22 janvier	Montréal, Canada	Présentation	Rapport d'activités 2008



2008

12 au 14 nov.	Querétaro, Mexique	Colloque	8 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « La sécurité des femmes : une préoccupation universelle »
4 novembre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Justice réparatrice et communautés autochtones : quelques développements récents de la recherche et des pratiques en Australie et au Québec »
2 octobre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Le rôle des élus et de la justice dans la prévention de la criminalité en France »
9 septembre	Montréal, Canada	Lancement officiel	Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne: Tendances et perspectives
23 mai	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Approche comparée France-Canada des éléments de prévention de la récidive dans la prise en charge des condamnés »
29 février	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	"Quand l'urbain rencontre le sécuritaire. La prévention situationnelle en France aujourd'hui"
26 mars	Montréal, Canada	Présentation	Rapport d'activités 2007

2007

11-12 décembre	Saint-Denis-la-Plaine, France	Conference	Première rencontre internationale sur les observatoires de la criminalité
8-9 novembre	Oslo, Norvège	Colloque	7 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité »
2 novembre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« L'Observatoire national de la délinquance de France »
14 septembre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Le modèle nordique de prévention de la criminalité : Regard sur les développements récents et expériences en Norvège »
30 mai	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	"Les enjeux de l'évaluation du travail de la police en France"
17-18 mai	Le Cap, Afrique du Sud	Séminaire professionnel	« Inscrire la police de proximité dans une approche plus large de prévention de la délinquance »
4 mai	Bruxelles, Belgique	Déjeuner-causerie	« <i>Youth and Violence in Belgium</i> »
29 janvier	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	« Construire la sécurité dans les Caraïbes : le cas spécifique de la prévention du crime à la Barbade et dans les autres petites îles-États »



2006

3 octobre	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	"Des blousons noirs au sentiment d'insécurité: un demi-siècle de mutations"
14-15 septembre	Canberra, Australie	Colloque	6 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « Les Communautés en action pour la prévention de la criminalité »
24 mars	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	"Les récentes violences urbaines en France"
10 janvier	Montréal, Canada	Déjeuner-causerie	"L'Observatoire géopolitique des drogues"

2005

27-28 octobre	Santiago, Chili	Colloque	5 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « Partenariats stratégiques pour une prévention efficace de la délinquance »
18 au 25 avril	Bangkok, Thaïlande	Atelier	11 ^{ème} Congrès mondial des Nations unies sur la prévention du crime et la justice pénale. « Stratégies et meilleures pratiques de prévention du crime en ce qui a trait à la délinquance urbaine et aux jeunes à risque »

2004

1-2 décembre	Paris, France	Colloque	10 ^{ème} Anniversaire du CIPC 4 ^e Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « Stratégies pour une gouvernance durable de la prévention de la délinquance »
20 au 23 janvier	Dakar, Sénégal	Séminaire sous-régional	« Séminaire sous-régional sur la sécurité des milieux de vie et la prévention de la délinquance »

2003

24 novembre	Pretoria, Afrique du Sud	Colloque	3 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « Villes, rénovation urbaine et prévention de la criminalité »
-------------	--------------------------	----------	---



2002

24-25 novembre	B ruxelles, Belgique	Colloque	2 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « La prévention de la délinquance et les jeunes : quel rôle pour l'école? »
16 au 25 avril	Vienne, Autriche	Présentation	11 ^{ème} Session des Nations unies sur la prévention du crime et la justice pénale. Présentation - « Police et prévention »

2001

11-12 novembre	Ville de Québec, Canada	Colloque	1 ^{ème} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité - « Évaluation et la prévention de la criminalité »
11-12 novembre	Washington D.C., États-Unis	Séminaire international	Séminaire international - « <i>Policing for Prevention Summit</i> »

2000

6 au 9 juin	Bamako, Mali	Séminaire	« Police et collectivités locales : Partenaires pour la sécurité urbaine et la prévention de la criminalité »
10 au 17 avril	Vienne, Autriche	Présentation	10 ^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale « Crime and Justice: Meeting the Challenges of the Twenty-first Century »

1999

décembre	Coventry, Angleterre	Séminaire international	«Pratiques policières en matière de prévention»
décembre	Montréal, Canada	Colloque	5 ^{ème} Anniversaire du CIPC : Conférence internationale - « Prévention de la criminalité : multiplier les réussites »



1998

10-13 novembre	Montréal, Canada	Séminaire international	« Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité »
----------------	------------------	-------------------------	---

1997

22-25 janvier	Ouagadougou, Burkina Faso	Séminaire	« Sécurité publique et prévention de la criminalité: rôles et responsabilités de la police et des collectivités territoriales dans le contexte de la démocratisation »
---------------	---------------------------	-----------	--

1996

23 mars au 31 avril	Vancouver, Canada	Conférence	« La sécurité des collectivités: Jalon d'un monde viable »
---------------------	-------------------	------------	--

1995

29 avril au 8 mai	Le Caire, Égypte	Ateliers	9 ^{ème} Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants « Les politiques urbaines et la prévention de la criminalité » et « La prévention de la criminalité violente »
-------------------	------------------	----------	--



Catalogue des publications

2009

Rétrospective	Rétrospective des 15 années d'activités du CIPC
Étude comparée	Brève analyse comparée internationale des violences urbaines
Document de référence	Community Safety and Indigenous Peoples: Sharing Knowledge, Insights and Action Sécurité quotidienne et peuples autochtones : Partager les connaissances, les perspectives et l'action Seguridad comunitaria y pueblos indígenas: Compartiendo Conocimiento, Aprendizajes y Acción
Rapport	Cartographie de la criminalité au Québec : une tentative d'état des lieux

2008

Étude comparée	The Media, Crime Prevention and Urban Safety: A Brief Discussion on Media Influence and Areas for Further Exploration Médias, prévention de la criminalité et sécurité urbaine : Analyse succincte de l'influence des médias et pistes de réflexion Prevención de la Criminalidad, Seguridad Urbana y Medios de Comunicación: Una Breve Discusión sobre la Influencia de los Medios y Áreas de Mayor Exploración
Rapport	Police and Crime Prevention in Africa: a brief appraisal of structures, policies and practices Étude sur les polices en Afrique subsaharienne francophone: structures et missions au regard de la prévention de la criminalité
Étude comparée	Assessing CCTV as an effective safety and management tool for crime-solving, prevention and reduction
Recueil	Compendium of Practices and Policies on Women's Safety Recueil de pratiques et de politiques sur la sécurité des femmes Compendio de prácticas y políticas sobre la seguridad de la mujer
Étude comparée	Observatoires de la criminalité: Répertoire d'expériences internationales
Recueil	International Compendium of Crime Prevention Practices to inspire action across the world Recueil international de pratiques de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde Compendio internacional de prácticas de prevención de la criminalidad para fomentar la acción a través del mundo _PERSIAN
Rapport international	International Report on Crime Prevention and Community Safety: Trends and Perspectives Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne: tendances et perspectives Informe internacional sobre la Prevención de la criminalidad y la seguridad cotidiana: tendencias y perspectivas



2007

Rapport	Key Developments, Issues, and Practices: The Role of the Police in Crime Prevention
Rapport	Safety and Prevention in Quebec: First Attempt at an Overarching Approach - Stock Taking and Analysis of Available Information on Safety in Quebec. Sécurité et prévention au Québec : Une première approche globale - État des lieux et analyse des informations disponibles sur les atteintes à la sécurité au Québec
Étude comparée	Comparative Approaches to Urban Crime Prevention Focusing on Youth
Manuel	Nuisances publiques liées aux drogues et à la prostitution : Manuel pratique pour l'action locale
Document de référence	Strategies and Best Practices in Crime Prevention in particular in relation to urban Areas and Youth at Risk Stratégies et meilleures pratiques de prévention du crime en ce qui a trait à la délinquance urbaine et aux jeunes à risque Estrategias y mejores prácticas en prevención del delito con relación a áreas urbanas y juventud en riesgo
Étude comparée	Measuring Police Performance: International Experience (Summary) Mesure de la performance policière, Expériences internationales

2006

Rapport	La gestion des espaces urbains : éléments clés pour une approche
Rapport	Communities in Action for Crime Prevention
Rapport	Youth and Gun Violence: The Outstanding Case for Prevention
Rapport	Community Safety Partnerships by and with Indigenous Peoples
Étude comparée	Community Safety Workers: An Exploratory Study of Some Emerging Crime Prevention Occupations
Guide	Guide méthodologique sur le diagnostic des nuisances relatives aux drogues et à la prostitution Guía metodológica sobre el diagnóstico de las molestias relacionadas con las drogas y la prostitución
Étude comparée	The Prevention of Residential Burglaries: Lessons Drawn from a Comparative Approach La prévention des cambriolages résidentiels : quelques enseignements tirés d'une approche comparée
Rapport	Public-Private-Community Action towards Safety: A focus on Housing in Disadvantaged Neighbourhoods Action Publique, Privée et de la Collectivité pour la sécurité: le cas du logement au sein les quartiers défavorisés Acciones públicas-privadas-comunitarias para una mayor seguridad : El problema de la vivienda en los barrios desfavorecidos



Rapport	<p>Police and prevention: re-emergence of a strong idea? Police et prévention: résurgence d'une idée forte? Policía y prevención: ¿Resurge una idea fuerte?</p>
Rapport	<p>Les enquêtes de victimation à l'échelle internationale</p>
Document de référence	<p>Maximizing the Effectiveness of Technical Assistance provided by Member States in Crime Prevention and Criminal Justice. 15th UN Commission on Crime Prevention & Criminal Justice Background Note for PNI Workshop</p>

2005

Revue littéraire	<p>Drogues et dommages sociaux, revue de littérature internationale</p>
Rapport	<p>Sharpening the Lens: Private Sector Involvement in Crime Prevention La participation du secteur privé à la prévention de la criminalité : des enjeux à préciser Ajustando el lente: La participación del sector privado en la prevención del delito</p>
Rapport	<p>La prévention de la criminalité et les jeunes à risque: le problème de la résistance au changement</p>
Recueil	<p>Urban Crime Prevention and Youth at Risk. Compendium of Promising Strategies and Programmes from around the World Prévenir la délinquance en milieu urbain et auprès des jeunes : Recueil international de pratiques inspirantes Prevención del delito en zonas urbanas y juventud en riesgo : Compendio de estrategias prometedoras y programas de algunos lugares del mundo</p>
Rapport	<p>Dommages sociaux liés à l'usage de drogues : focus sur les relations et difficultés familiales</p>
Étude comparée	<p>Les diagnostics locaux de sécurité - Une étude comparée pour mieux comprendre et agir</p>
Manuel	<p>The Key to Safer Cities La clé pour des municipalités plus sûres</p>

2004

Rapport	<p>Police, Schools and Crime Prevention. A preliminary review of current practices</p>
Rapport	<p>À propos de sécurité</p>
Étude comparée	<p>Handle with Care: Cost-Benefits Studies and Crime Prevention</p>
Rapport	<p>Developing Trust: International Approaches to Women's Safety</p>
Rapport	<p>Youth, Children and Urban Governance (UN-Habitat)</p>
Rapport	<p>Strategy Paper on Urban Youth in Africa (UN-Habitat)</p>
Document de référence	<p>Of Prevention and Security: Reflections on Sustainable Governance De la prévention et de la sécurité: réflexions sur la gouvernance durable</p>



2003

Rapport	Comprehensive Approaches to School Safety and Security: An International View
Rapport	The Future for Policing and Crime Prevention in SADC
Rapport	Evaluating Crime Prevention: Elements for an Alternative Approach Évaluer la prévention: éléments pour une approche alternative
Rapport	Communication for Social Change: A powerful tool for community safety and crime prevention La communication pour un changement social : un outil puissant pour la prévention de la criminalité
Étude comparée	Crime Prevention and Indigenous Communities : Current International Strategies and Practices
Rapport	Comprehensive Community Initiatives : An introduction
Report	Les possibilités de prévention de la criminalité et de sécurité collective dans les programmes intégrés de rénovation urbaine

2002

Discussion Paper	From Knowledge to Policy and Practice: What Role for Evaluation? De la connaissance aux politiques de prévention de la criminalité et de sécurité collective : quel rôle pour l'évaluation?
Rapport	Women's Safety: Is there Progress in Putting Gender into Crime Prevention?
Rapport	Developing Citizenship Amongst Urban Youth in Conflict with the Law in Africa
Rapport	Police and Prevention
Rapport	La prévention de la criminalité à une époque d'insécurité
Discussion Paper	Gender and Crime Prevention
Guide	The Role of the Police in Crime Prevention Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité El papel de la policía en la prevención de la delincuencia
Rapport	Overview of Recent Developments and Challenges in School - Based Crime Prevention



2001

Rapport	Crime Prevention as an Investment for Cities
Rapport	Community Safety Diagnosis : Mobilization, Knowledge, Action Le diagnostic local de sécurité : mobiliser, connaître et agir
Rapport	Observatory on Urban Safety, Security and Social Risks as a Crime Prevention Tool Vers un observatoire urbain de la sécurité et des risques sociaux
Rapport	Preventing Hate Crimes : International Strategies and Practice
Rapport	Promoting Safety in Schools: International Action and Experience Promouvoir la sécurité dans les écoles : expériences et actions internationales Promover la seguridad en las escuelas : Acción y experiencias internacionales
Rapport	The Role of Local Government in Community Safety Le rôle des municipalités dans la sécurité de la collectivité El papel del gobierno local en la seguridad de las comunidades
Rapport	Investing in Youth: Preventing Crime and Victimization Investir dans les jeunes : approches internationales de la prévention du crime et de la victimisation Invirtiendo en los jóvenes : Políticas internacionales para la delincuencia y la victimización
Rapport	Preventing Residential Burglaries and Home Invasions Réduction et prévention des cambriolages résidentiels et des vols avec violation de domicile La prevención de los robos en residencias particulares: lecciones tomadas de un enfoque comparativo
Rapport	Urban Safety and Good Governance : the Role of the Police Sécurité urbaine et bonne gouvernance : le rôle pour la police

2000

Rapport	Investing Wisely in Crime Prevention : International Experiences
Recueil	Inspiring Police Practices: Crime Prevention Partnerships Pratiques policières inspirantes: partenariats en prévention de la criminalité

1999

Recueil	100 Crime Prevention Programs to Inspire Action Across the World 100 Programmes de prévention de la criminalité, pour encourager l'action à travers le monde
Recueil	The Role of the Police in Crime Prevention: Synthesis Report Le rôle de la police en prévention de la criminalité: Rapport synthèse
Digest	Crime Prevention Digest II: Comparative Analysis of Successful Community Safety Répertoire Synthèse II sur la prévention de la criminalité: Analyse comparée d'actions réussies pour la sécurité de la collectivité Digesto II sobre la prevención de la criminalidad



1997

Recueil	Worldwide Best Practice in Crime Prevention
Répertoire synthèse	Crime Prevention Digest I : successes, benefits and directions from seven countries Répertoire Synthèse I sur la prévention de la criminalité

1996

Rapport	SAFER SOUTH AFRICA: A Systematic Strategy to Combat and Prevent Crime and Violence
---------	--

1995

Bibliographie annotée	International Trends in Crime Prevention: An Annotated Bibliography Tendances internationales en matière de prévention de la criminalité : bibliographie annotée
Rapport	Harnessing Crime Prevention Internationally: Towards a Sustainable World La prévention de la criminalité à l'échelle internationale - Pistes d'action pour bâtir un monde durable
Document de référence	Urban Policies Paper, Background for the workshop at the 9th UN Congress on the Prevention of Crime and Treatment of Offenders
Document de référence	Prevention of Violent Crime Paper, Background for the workshop at the 9th UN Congress on the Prevention of Crime and Treatment of Offenders

Le CIPC et ses missions

Seule instance internationale exclusivement consacrée aux questions de prévention et de sécurité quotidienne, le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) a été créé en 1994, à la suite d'une large prise de conscience du rôle des gouvernements et en particulier des villes, en prévention et sécurité quotidienne. Le CIPC a pour mission d'aider les pays et les cités à améliorer la sécurité des collectivités et à réduire la criminalité et la violence par la mise en œuvre de politiques, stratégies et actions de prévention globales, concertées et durables.

Son action vise en particulier à :

- rendre accessible et mieux faire connaître la base de connaissances internationales sur les politiques et interventions de prévention et de sécurité quotidienne;
- encourager l'utilisation de pratiques inspirantes et d'outils susceptibles d'améliorer la sécurité des collectivités ; soutenir des échanges internationaux fructueux entre les pays et les villes, le système de justice et les associations de la société civile ;
- favoriser l'assistance technique et le maillage des expertises.

Le CIPC constitue un forum international unique d'échange et d'apprentissage pour les gouvernements nationaux, les autorités locales, les organismes publics, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales.

www.crime-prevention-intl.org



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD